

MAIRIE
LES
CONTAMINES
MONTJOIE



BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE

août 2024



Sommaire

MOT DU MAIRE *p3*

MAIRIE *p5*

- 5 - VIE DES ÉQUIPES MUNICIPALES
- 6 - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- 7 - NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL
- 7 - BUDGET PARTICIPATIF

FINANCES ET BUDGET *p8*

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE *p14*

- 14 - BILAN DE L'ANNÉE 2023-2024
- 15 - OLYMPIADES DES CONTAMINES
- 15 - ÉCOLE ET ENVIRONNEMENT

VIE ASSOCIATIVE *p16*

- 16 - VÉLO VAL MONTJOIE
- 16 - SOLIDARITÉ

CADRE DE VIE *p18*

- 18 - SORTIE DES AÎNÉS
- 19 - OFFICE DU TOURISME
- 19 - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
- 20 - ATELIERS NUMÉRIQUES
- 20 - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PATRIMOINE *p22*

- 22 - AUBERGE NOTRE-DAME DE LA GORGE
- 23 - VISITE GUIDÉE

CULTURE *p24*

- 24 - EXPOSITION TEMPORAIRE
- 24 - NUIT DES ÉGLISES

ÉVÈNEMENTS *p26*

- 26 - FÊTE DU VILLAGE
- 27 - UTMB 2024

AMÉNAGEMENTS *p29*

- 29 - ESPACE DE LOISIRS DES LOYERS
- 29 - SÉCURISATION DES CAPTAGES D'EAU
- 30 - ÉGLISE DE LA TRINITÉ ET CHAPELLE DU BAPTIEU
- 30 - COL DU JOLY
- 30 - HÉLISURFACE DE LA GORGE
- 31 - SENTIERS
- 31 - VOIRIE ET CHAUSSÉES

ENVIRONNEMENT *p33*

- 33 - JOURNÉE DE LA PROPRIÉTÉ
- 33 - NAVETTES SAISONNIÈRES GRATUITES
- 34 - ANTICIPATION ET PROJECTION
- 34 - GLACIER DE TRÉ LA TÊTE
- 35 - RÉSERVE NATURELLE
- 36 - ALPAGES COMMUNAUX
- 37 - GESTION FORESTIÈRE

ÉTAT CIVIL *p39*

Directrice de la publication : Elisabeth MOLLARD
Comité de rédaction : la Commission communication
Mise en page : Robin DUBREUCQ

Impression : 1ère TRACE 

Crédits photos : Mairie et Office de Tourisme des Contamines, Gilles Lansard
Photo couverture : Vue sur les Aiguilles de la Pennaz / Gilles Lansard

Edition août 2024

Distribution par voie postale et en mairie.

Envoi digital et mise à disposition en ligne sur www.mairie-lescontamines.com
Tirage en 650 exemplaires

mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons comme chaque année notre traditionnel bulletin municipal. Vous y trouverez un nombre important d'informations sur la vie de notre village et sur les actions que nous menons au fil des jours.

Avancée de nos projets, gestion et projection budgétaire, évolution de la vie locale, nous avons essayé, dans ce nouveau numéro, de vous apporter un maximum d'informations et de réponses aux questions que vous vous posez.

Après un hiver particulier, mais une fois de plus exceptionnel pour notre station, nous sommes entrés dans la période des grands travaux.

Comme vous avez pu le constater, la sécurisation du carrefour de Tresse avance bien. La fin des travaux est prévue pour cet automne.

Idem pour l'aménagement de l'Espace de loisirs des Loyers : les travaux ont été lancés début juillet, et la finalisation de cet aménagement commencé par nos prédécesseurs est prévue pour le printemps prochain avec la création de nouveaux espaces verts.

Restera la mise en place d'une halle pour couvrir la patinoire, à condition que nous obtenions les autorisations nécessaires, ce qui n'est, à ce jour, pas garanti.

A cela je rajouterai un effort soutenu apporté à la réfection de nos routes.

Ce sont des investissements importants qui seront, je l'espère, appréciés par tous, résidents à l'année, résidents secondaires comme visiteurs d'un jour.

En ce qui concerne l'aménagement de notre centre village, le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction.

Nous sommes toujours sur un planning prévisionnel de début de travaux pour le printemps 2025.

Comme vous pouvez le voir, nos services suivent un nombre très important de projets en plus de la gestion quotidienne de notre territoire (routes, eau & assainissement, entretien des espaces verts et sentiers ou fleurissement de notre village) !!

Je tiens une fois de plus à remercier l'ensemble de nos agents techniques et administratifs pour leur engagement, leur implication et la qualité de leur travail.

Face à l'ensemble de nos actions, ces équipes, limitées en nombre mais efficaces, font un travail remarquable.

Un grand merci aussi à toute l'équipe municipale, vos élu(e)s, qui reste très présente et très active, après 4 années de mandat. **C'est une fierté pour moi d'avoir une équipe fidèle et aussi impliquée.**

Ils portent l'ensemble de ces actions et assument avec moi les choix que nous devons faire au quotidien et ce, toujours dans une très bonne ambiance.

Chacun avec son niveau de compétence et de disponibilité participe au travail très important réalisé. Sans eux rien ne serait possible.

Un très grand merci à toutes et à tous !

Et enfin, merci à toutes celles et ceux, individus ou associations qui, par leurs actions, participent au développement et à la vie de notre station village.



François **BARBIER**
Maire des CONTAMINES-MONTJOIE

MAIRIE



LES CONTAMONTJOIS

- MAIRIE
- Services Adm
- Services Tec
- Service Urb
- Salle du Co
des Mariag
- Police Mur
← Re





Mairie

Rédaction : Elisabeth MOLLARD et le Service communication de la mairie

VIE DES EQUIPES MUNICIPALES

RESSOURCES HUMAINES, SE RENFORCER POUR MIEUX SERVIR

Plusieurs agents sont encore venus compléter ces derniers mois les équipes de la commune, pour permettre de mieux servir les administrés. Résumé des évolutions enregistrées cette année.

Pour renforcer et épauler les équipes techniques, **Scillia GUT** est arrivée sur le poste d'assistante administrative en charge de la facturation de l'eau, dès octobre 2023.

Delphine BOUVET, assistante administrative auprès de la directrice des services techniques est arrivée en janvier 2024, travaillant à la fois au secrétariat des services techniques et au suivi des marchés publics et des travaux de la commune.

Teddy BABIN a été recruté en février dernier pour le poste d'agent polyvalent des espaces verts, et une procédure de recrutement pour un poste similaire est actuellement en cours.

Parallèlement, la commune a recruté 11 saisonniers en charge de l'entretien des sentiers de montagne et du fleurissement, et en renfort des services techniques et de l'événementiel sur la période estivale.

Côté administratif, la commune a accueilli un nouveau référent communication, **Robin DUBREUCQ** à compter de mars 2024.

Afin de répondre plus efficacement aux demandes de la population dans ses démarches quotidiennes, **Flavy NOEL** a été recrutée en mai pour assurer l'accueil général en mairie ainsi que le secrétariat de l'urbanisme. Une arrivée qui a permis de réaffecter une partie du temps de travail d'autres agents, notamment au profit du service population qui vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches relatives à l'état-civil, aux élections, au recensement, au cimetière, ou aux débits de boissons.

A compter de septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir **Clotilde POETTOZ**, au poste de Responsable de l'urbanisme et des affaires foncières.

Enfin, le service scolaire a également évolué avec le recrutement d'agents d'entretien et de surveillance scolaire et périscolaire. A cet effet, **Nadia RAAFATE**, **Marie DUBOIS** et **Grégoire JANNE** ont été recrutés pour des missions permanentes ou temporaires.

La mairie tient à adresser ses plus chaleureux remerciements aux agents partis vers d'autres engagements et aventures : **Sofia GOUMAS**, **Sébastien GARBE** et **Noëlie VERDALLE**.

Aujourd'hui la Commune cherche encore à recruter :

- ➔ un agent technique de voirie h/f ;
- ➔ un agent polyvalent des espaces verts h/f.

Retrouvez toutes les offres d'emploi actuellement ouvertes sur le site internet de la commune ou sur www.emploi-territorial.fr

PREMIERS SECOURS FORMER LES AGENTS À RÉAGIR

Huit agents de la commune, membres des services administratifs, techniques et scolaires, ont participé cet été à une formation Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

L'objectif est d'apprendre à porter secours dans le milieu professionnel, aussi bien auprès de ses collègues que des administrés visiteurs des infrastructures de la commune.

Une formation complète qui comprend des cours théoriques et pratiques où les stagiaires ont été amenés à mettre en œuvre les gestes de premiers secours dans les cas d'étouffement, de plaies, de brûlures, de malaises... Ils ont aussi appris à placer un blessé en position latérale de sécurité (PLS) ou encore à pratiquer un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur.

A l'issue des deux jours de formation, l'ensemble des apprenants a validé avec succès la formation de SST.



COHÉSION ET CONVIVIALITÉ

POUR TOUS LES AGENTS DE LA COMMUNE



Le 18 juillet dernier, la Commune a invité tous ses agents à un moment de convivialité autour d'un barbecue organisé au Chalet du Lac.

Une belle occasion de remercier chacun pour son travail et son implication au service du public et de la commune... et de remettre la médaille de vermeil à Sylvie Mattel, pour marquer ses 30 ans au service de notre collectivité.

La présence des élus et la proximité partagée a permis une fois encore de nombreux échanges appréciés par tous.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

« Destinataire inconnu à l'adresse » voilà le motif principal de non distribution des courriers municipaux et autres documents électoraux.

Après un déménagement, même au sein de la commune, il est important de signaler le changement d'adresse auprès de sa mairie.

Si vous êtes concernés, vous pouvez procéder à la mise à jour de votre adresse directement en ligne en utilisant le téléservice « changement d'adresse en ligne » du site internet de l'état service-public.fr. Ou vous rapprocher des services de la mairie :

- par mail à l'adresse population@mairie-lescontamines.com, en précisant vos nom et prénom et bien sûr votre ancienne et votre nouvelle adresse ;
- ou auprès de l'accueil de la mairie pendant les horaires d'accueil du public.

Vos nouvelles coordonnées seront communiquées à tous les services municipaux, afin de faciliter vos démarches futures.

Si vous êtes inscrit sur nos listes électorales, un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera également demandé. La commune ne possédant qu'un seul bureau de vote, l'envoi d'une nouvelle carte d'électeur ne sera pas nécessaire.

Que se passe-t-il si vous ne faites pas cette démarche ?

Lorsqu'une carte d'électeur ou les professions de foi et autres documents de propagande officielle sont retournés avec la mention « Destinataire inconnu à l'adresse », cela représente un indicateur de perte d'attache à la commune. Puisqu'il s'agit d'un critère de base pour être inscrit et voter, une radiation peut alors être prononcée si aucun changement n'a été signalé.

Si vous avez déjà déménager, même il y a plus d'un an, et ne l'avez pas signalé, il n'est pas trop tard !

MIS À JOUR DES

DOSSIERS DE CONCESSION DU CIMETIÈRE

Depuis maintenant près d'un an, la commune, via son service dédié à la population, procède à la mise à jour des dossiers de concession du cimetière. Cette procédure permet de faire le point sur la situation administrative des concessionnaires, de leurs ayants droit et des défunts.

Dans le prolongement des recherches entreprises au sein des archives de la commune et registres existants, des annonces seront transmises par voie d'affichage en mairie et sur les canaux digitaux de la mairie (site internet, Facebook) et des plaquettes informatives seront apposées sur les sépultures arrivées à expiration.

L'objectif de cette démarche est que les ayants droits et/ou héritiers puissent se manifester et que nous puissions mettre à jour information et dossiers de concession.

Si vous êtes concessionnaire ou ayant droit, si vous être membre de la famille d'un défunt ou si vous connaissez quelqu'un pouvant être concerné, n'hésitez pas à vous rapprocher du service population :

- directement auprès de l'accueil de la mairie durant les horaires d'ouverture ;
- ou par mail en écrivant à population@mairie-lescontamines.com.

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL

POUR UN MEILLEUR SERVICE, LES HORAIRES D'ACCUEIL EN MAIRIE ÉVOLUENT

Pour mieux servir, recevoir et accompagner les administrés de la commune et le public en général, la mairie des Contamines-Montjoie a modifié depuis le mois de juin ses horaires d'accueil du public.

Pour rappel, l'accueil de la mairie, en accès libre et sans rendez-vous, est désormais ouvert au public **tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00.**

L'ensemble des services continue de recevoir les demandeurs **tous les après-midis mais, dorénavant, sur rendez-vous.**

Forts de l'expérience de plusieurs semaines désormais, nous constatons une meilleure gestion de la disponibilité des agents et, en conséquence, une amélioration de la réponse apportée.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec le service de votre choix :

- par téléphone au **04 50 47 00 20**
- ou par mail en écrivant à accueil@mairie-lescontamines.com

BUDGET PARTICIPATIF

RÉPONSES À VOS INTERROGATIONS

La municipalité souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont assisté à la réunion de présentation de la toute première édition du budget participatif des Contamines-Montjoie.

Une occasion idéale de rassembler toutes vos questions et vos retours.

Pour faire de cette initiative citoyenne un succès, la municipalité souhaite aujourd'hui partager avec l'ensemble des habitants les réponses apportées.



J'ai besoin d'aide pour proposer mon idée / je manque d'éléments pour le préciser... que puis-je faire ?

Le Comité citoyen se tient à vos côtés pour vous aider. N'hésitez pas à leur écrire à : accueil@mairie-lescontamines.com



Faut-il seulement proposer l'idée ou devra-t-elle également être mise en œuvre par les proposant ?

Avec cette initiative, la commune souhaite donner la parole aux habitantes et habitants et vous permettre de soumettre des idées que vous pensez bénéfiques pour le village et le bien commun. **Après le vote des citoyens, c'est bien la collectivité (par le travail des équipes de la commune et/ou de ses partenaires) qui se chargera de la mise en œuvre du ou des projets élus.**



Doit-on être très précis sur le budget du projet que nous proposons ?

Non, une idée approximative de l'enveloppe nécessaire sera un bon début. Les équipes de la commune pourront aider à affiner un budget plus précis (et ainsi valider la recevabilité du projet). Si vous avez des éléments précis, vous avez la possibilité de les partager, en description de votre projet ou en joignant tout document que vous jugerez pertinent, mais pas d'inquiétude si tel n'est pas le cas. **Ne nous privons pas d'une bonne idée.**



Peut-on proposer un projet dont le budget est (très) inférieur à 18 000€ ?

Bien sûr ! Toute idée est bonne à prendre. La commune réalisera tous les projets élus, selon l'ordre des votes, tant que la somme cumulée des budgets desdits projets ne dépasse pas les 18 000 €.

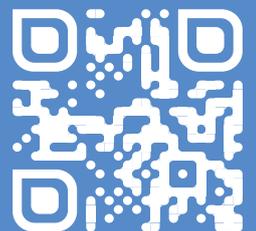


Pourrait-on avoir plus de temps pour déposer nos idées ?

Oui ! L'objectif du Budget participatif est de vous permettre de faire entendre vos voix... un maximum de voix. Pour répondre à votre demande, **nous faisons le choix d'allonger la période de dépôt des projets jusqu'au samedi 31 août, soit un mois supplémentaire.** De quoi vous permettre d'échanger, pousser votre réflexion, affiner la description de votre projet pour vous donner toutes les chances de le voir élu par la population du village et retenu.

Comment déposer vos projets ?

Il vous suffit de **scanner le Qr code** ci-contre **ou de suivre le lien** ci-dessous pour accéder à la **plateforme spécialement créée**. En créant votre compte, vous pourrez en quelques clics remplir le **formulaire en ligne** qui vous permettra de **présenter en détail votre projet**. Vous pourrez retrouver et modifier votre dossier en ligne jusqu'à la date limite de dépôt.



<https://lescontamines.jevoteleprojet.fr>

FINANCES

Rédaction : Michel BELIN et le Service finance de la mairie

Le budget d'une commune est un élément important de pilotage et d'orientation des actions et projets. La commission "Finances, Budgets et Contrôle financier" s'est réunie à 3 reprises pour élaborer cette politique et affiner les choix. Rappelons que les membres de cette commission rassemblent, par construction, des élus des listes majoritaire et minoritaire.

➔ www.mairie-lescontamines.com/les-commissions

Le jeudi 28 mars 2024 à 20 h, les membres du Conseil Municipal des Contamines-Montjoie se sont réunis en séance plénière. L'ordre du jour comprenait notamment l'approbation du budget 2024 avec l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'exercice 2023.

Dans le but de **faciliter la lecture des chiffres** (et ils sont nombreux), nous exprimons dans ce document les sommes arrondies à la dernière unité, soit en € (euros), soit en k€ (milliers d'euros), soit en M€ (millions d'euros).

Les finances de la Commune sont construites autour de 3 budgets primitifs 2024 différents, qui représentent un montant total de 25.293.709 € répartis comme suit :



LE BUDGET « PRINCIPAL »

Relatif à l'activité générale de la commune : montant total sur les 2 sections de fonctionnement et d'investissement de **22.039.722 €**.



LE BUDGET « EAU & ASSAINISSEMENT »

Retraçant l'activité de gestion du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif : montant total sur les 2 sections d'exploitation et d'investissement de **2.767.986 €**.



LE BUDGET « TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES »

Relatif à l'exploitation des navettes été/hiver, montant de la section d'exploitation de **486.000 €**.

Vous pouvez retrouver **le projet complet du budget 2024 sur le site internet de la commune**, à l'adresse ci-dessous. Les éléments détaillés sont exposés dans une "Note brève et synthétique" disponible à la même adresse, présentant l'équilibre global des sections, et l'ensemble des contenus budgétaires :

➔ www.mairie-lescontamines.com/reunions-et-comptes-rendus-du-conseil-municipal

Dans les planches graphiques présentées ci-après, nous avons reporté les données du **Budget Primitif 2024** (BP 2024), **qui sont des estimatifs**. Rappelons qu'en cours d'année, le Conseil Municipal procède si besoin à des Décisions Modificatives (DM) pour effectuer les ajustements nécessaires sur les postes qui évoluent au cours de l'exécution budgétaire.

Nous saluons ici **la quantité et la qualité du travail des agents communaux en charge des finances**. En effet, le bouclage de l'exercice 2023, effectué par les services de la Commune sous la forme du Compte Administratif 2023, a coïncidé rapidement, à l'euro près, avec le Compte de Gestion 2023, élaboré par le Service de Gestion Comptable de Sallanches (SGC). C'est une condition indispensable pour la validation formelle de l'exercice budgétaire communal.

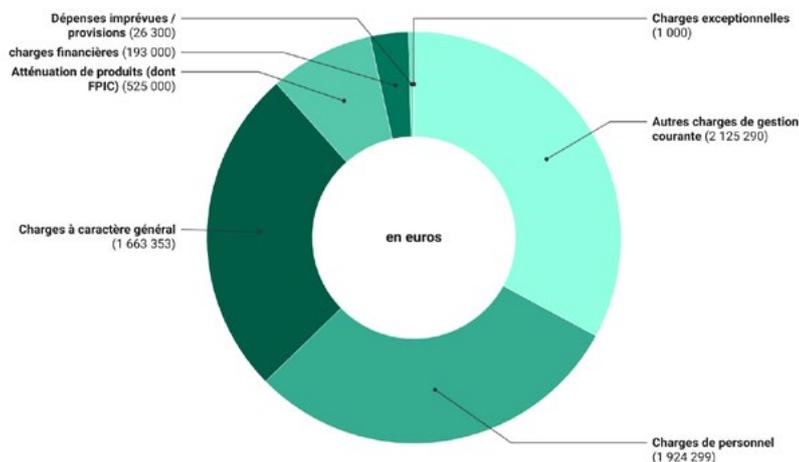
A. BUDGET « PRINCIPAL »

Ce budget se compose d'une **section de fonctionnement** équilibrée à **+10.100.242 € en dépenses et en recettes.**

1. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population, les frais de personnel, les subventions accordées aux associations, les participations aux structures partenaires (CCAS, EPIC), l'équilibre du budget de transport des personnes, la prise en charge des secours sur les piste, les intérêts de la dette, le prélèvement de l'Etat au titre du Fonds de Péréquation (FPIC) et le virement en autofinancement à la section d'investissement.

Dépenses réelles de fonctionnement - BP 2024



2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre de prestations fournies, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions. Elles s'élèvent à 10.100.242 €.

Les postes principaux sont :

Les produits et services

- Le portage des repas, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire (91 K€) ;
- Les redevances d'occupation du domaine public (41 K€) ;
- Le remboursement du personnel affecté au budget Eau et Assainissement (180 K€).

Les impôts et taxes

- Les contributions directes sous la forme des 4 taxes locales (4.899 K€) ;
- La fiscalité indirecte (1.512 K€).

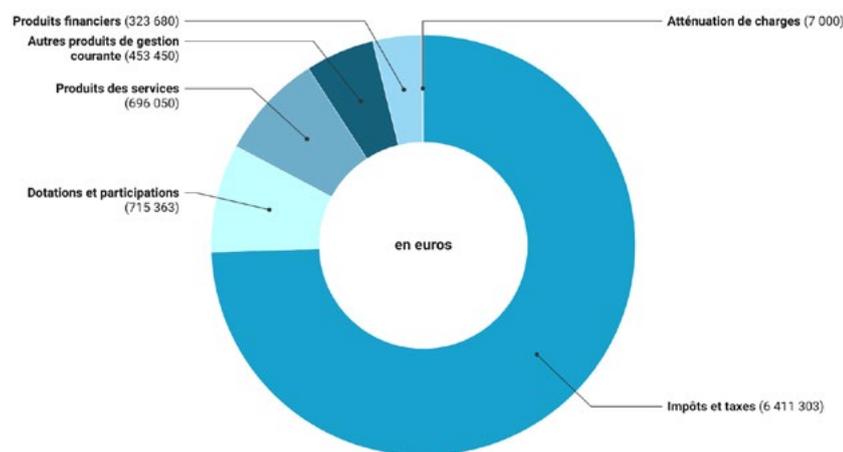
Les dotations de l'Etat

- La DGF, en baisse de 5% par rapport au réalisé 2023 (394 K€) ;
- Les dotations de compensation (246 K€).

Les autres produits de gestion courante

- Les redevances d'énergie hydraulique (90 K€ pour EDF Tré-la-Tête et la centrale du Bonnant TOTAL Energies) ;
- Les redevances des différents concessionnaires (DSP) pour un montant attendu de 238 K€ ;
- Les loyers des immeubles communaux sont prévus à 120 K€.

Recettes réelles de fonctionnement - BP 2024



3. LA FISCALITÉ

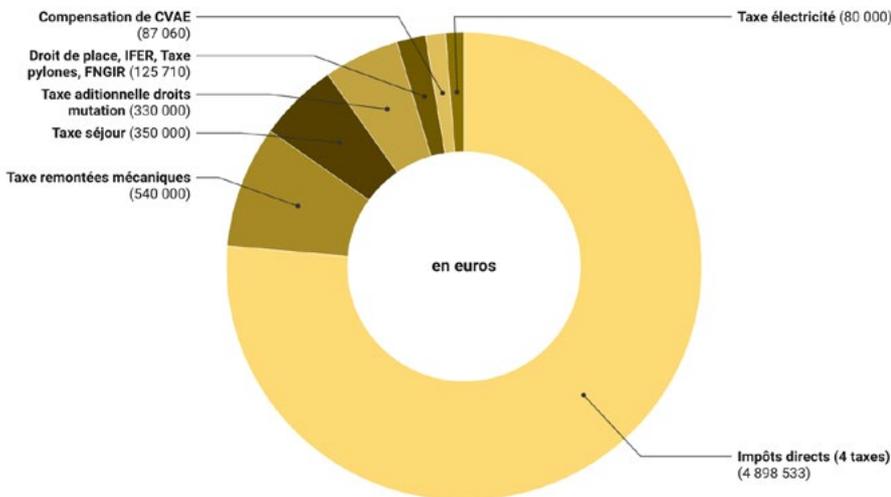
Pour l'exercice 2024, le Conseil Municipal a décidé de laisser inchangés les taux de fiscalité directe.

Rappelons deux points :

- La loi de Finances 2024 a prévu une augmentation de 3,9 % des bases fiscales (décision nationale). Cela a donc une incidence directe sur les montants des impôts locaux de chaque contribuable ;
- La surtaxe sur les résidences secondaires s'applique pour la première fois en 2024 (décision communale). Le montant prévu est établi à 500 K€.

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation (TH)	22,99 %	22,99 %
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	27,41 %	27,41 %
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	113,61 %	113,61 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	27,03 %	27,03 %

Fiscalité directe et indirecte - BP 2024



Ainsi le **produit de la fiscalité directe locale** prévu pour 2024 s'élève à 4.899 k€.

À cette fiscalité directe locale, s'ajoutent d'autres produits de **fiscalité indirecte** qui représentent une part significative dans le budget communal, notamment ceux liés à l'activité touristique, dont la taxe sur les Remontées Mécaniques 540 k€ au budget 2024.

4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **11.939.480 €** pour l'année 2024.

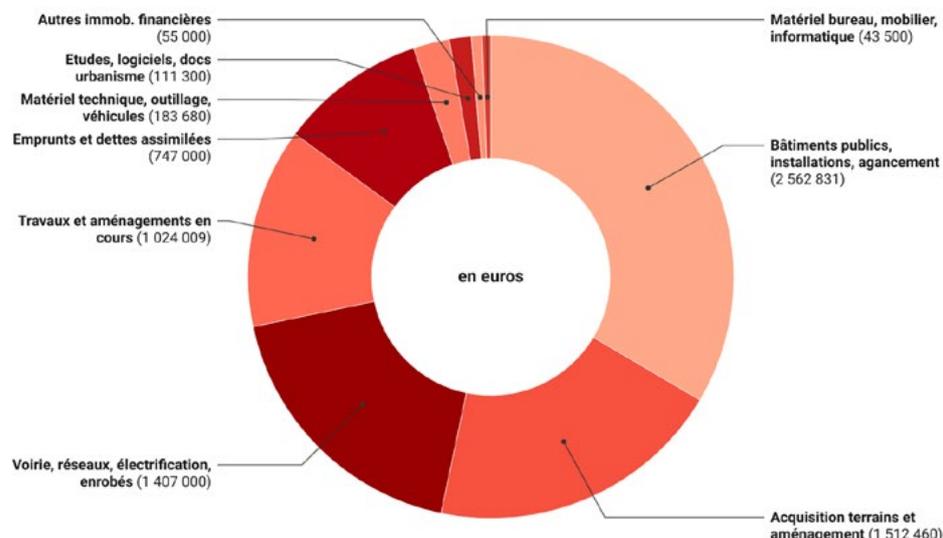
En matière de **dépenses d'équipement**, le montant prévu est de 6.845 k€.

Quelques chiffres pour exemple :

- voirie et enfouissement des réseaux électriques : 1.407 k€ (dont 950 k€ d'enrobés) ;
- interventions sur les bâtiments publics : 2.563 k€.

S'ajoutent à ces dépenses d'équipement, d'autres dépenses, par exemple le remboursement des emprunts en capital (747 k€).

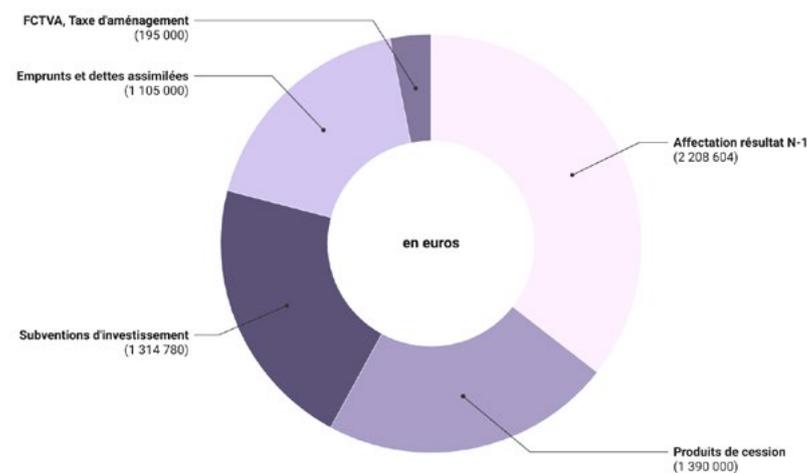
Dépenses d'investissement - BP 2024



En matière de **recettes d'investissement**, celles-ci portent principalement sur :

- l'autofinancement issu du prélèvement sur la section de fonctionnement : 3.286 k€, ce qui traduit la gestion saine et serrée des dépenses ;
- les subventions d'investissement, en soutien des projets communaux : 1.315 k€
- d'autres ressources propres d'investissement : FCTVA (145 k€), taxe d'aménagement (50 k€) ;
- l'affectation du résultat (année 2023) : 2.209 k€ ;
- le recours à l'emprunt (1.100 k€).

Recettes d'investissement - BP 2024



Capacité de désendettement



5. LA DETTE

Afin de financer la réalisation des nombreux projets envisagés, il est prévu au BP 2024, de **recourir à l'emprunt** pour un montant de **1.100 k€**, portant ainsi le **capital restant dû à 7.047 k€** à fin 2024.

La capacité de désendettement, qui présente la durée théorique que mettrait la commune à rembourser l'ensemble de sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute annuelle, augmente très légèrement entre 2023 et 2024, se positionnant donc à **3,4 ans**. Elle reste toutefois **bien en dessous du seuil de vigilance** fixé à 10 ans.

B. BUDGET « EAU & ASSAINISSEMENT »

La Commune des Contamines-Montjoie pilote un budget distinct "Eau & Assainissement" qui retrace les activités liées à la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Section d'exploitation équilibrée en dépenses et recettes à : **954.000 €**

Section d'investissement : **1.813.986 €**

Les dépenses réelles d'exploitation (954 k€) sont constituées principalement des postes suivants prévus pour 2024 :

- **Charges à caractère général** (459 k€) dont, principalement, les dépenses courantes d'entretien et d'intervention sur les réseaux (106 k€), réparations, analyses d'eau, les frais de participation au Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration (SISE) chargé du traitement des eaux usées des Communes des Contamines-Montjoie, Saint-Gervais et Passy (200 k€) ;
- **Charges de personnel refacturées** depuis le budget général de la Commune (180 k€), s'agissant de personnels municipaux partiellement mis à disposition (direction, services support et services techniques).

Dans le budget 2024 ces dépenses d'exploitation sont équilibrées principalement par les recettes suivantes :

- **Vente d'eau** (401 k€) ;
- **Redevances d'assainissement** (350 k€) par les usagers du service eau et assainissement ;
- **Location de compteurs** : 25 k€.

La section d'investissement permet d'assurer principalement les dépenses liées aux travaux et réparations sur les réseaux et les études associées.

Pour cette année 2024, **nous renouvelons notre effort sur ces postes, en prévoyant un montant de travaux de 1.512 k€,** dont 662 k€ pour la sécurisation des captages (secteur d'Armançette).

Par ailleurs, le traitement de l'eau potable, exigé par l'Agence de l'Eau, est maintenant effectué par un processus aux rayons ultraviolets (UV) dans les deux réservoirs de la Côte d'Auran et des Loyers, ce qui permet d'éviter autant que possible la chloration et ses désagréments.

En 2024, les investissements sont financés par les subventions pour 297 k€ et par le recours à un nouvel emprunt pour 472 k€. Nous continuons notre effort de modernisation, en vue du transfert, en janvier 2026, de la compétence "Eau & Assainissement" à la CCPMB (une décision nationale).

C. BUDGET « TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES »

La commune des Contamines-Montjoie pilote un autre budget distinct : le budget "Transport public de personnes", qui retrace les opérations liées à l'offre de transport et de navettes ski-bus été/hiver, organisée par la commune avec un prestataire.

Le marché pluriannuel signé en 2022 avec TRANSDEV prévoit un coût annuel identique à 2023.

La section d'exploitation s'équilibre en 2024 à **486 k€**.

Ce budget ne disposant pas de ressources propres, il est équilibré par une subvention du Budget Principal à hauteur de 486 k€.

D. BUDGET du CCAS

L'activité du CCAS porte essentiellement sur l'aide sociale d'urgence. Parmi les ressources essentielles du CCAS, figure la subvention communale. Le CCAS a bénéficié du don d'un mécène privé à hauteur de 7,5 €k en 2024.

La subvention communale a tenu compte de ce don, et a attribué une subvention de 1,0 k€. Toutefois, en fonction de nouveaux besoins qui pourraient apparaître en cours de l'exercice 2024, le Conseil Municipal se tient prêt à soumettre au vote un complément à cette subvention initiale.

SYNTHÈSE : Quelques points à retenir de ce budget 2024

- L'aide de l'Etat à la Commune (Dotation Générale de Fonctionnement DGF + Dotation Solidarité Rurale DSR) est en légère diminution (5%).
- Le budget de fonctionnement est globalement très contraint, nécessitant une grande rigueur de gestion.
- Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Cependant, les événements récents en Ukraine et l'inflation conduisent à la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des difficultés d'approvisionnement sur tous les chantiers. Cela a un impact direct sur le fonctionnement des services et le coût de tous les travaux engagés. Les dépenses de personnel augmentent de 10 %, ceci étant lié au "glissement-vieillesse-technicité" (GVT), à la mise en place de l'indemnité de résidence et à l'incidence de l'augmentation des points de l'indice majoré des agents, décision prise au niveau national en décembre 2023, mais à la charge des budgets communaux.
- Les taux de fiscalité 2024 ont été maintenus inchangés par rapport à 2023.
- La décision de surtaxe de la taxe d'habitation prise en 2023, s'applique pour la première fois sur cet exercice 2024. Rappelons qu'elle concerne exclusivement les propriétaires de résidence secondaire soumis à l'impôt sur le revenu.
- Cela nous permet d'envisager assez sereinement cette année 2024, au cours de laquelle nous allons maintenir un niveau élevé d'investissement.
- Pour financer les investissements programmés, nous avons prévu un recours à l'emprunt, pour un montant de 1,1 M€. Ceci est lié à la réalisation des nombreux projets structurants que la commune a lancés. Une analyse prospective des finances communales sur les 4 prochaines années a été effectuée avec les services de la DGFIP. Cette étude a montré que ce montant d'emprunt est compatible avec les possibilités des finances communales, et n'altère pas sa capacité d'autofinancement.
- Pour chacun des chantiers, travaux ou projets, une recherche active de subventions est effectuée. Ces dossiers mettent souvent du temps à aboutir. Les résultats obtenus sont plutôt bons.
- Nous vivons dans un territoire de montagne et le climat met à mal les installations. La voirie et les réseaux constituent un poste de dépense important, pour lequel la commune fait un effort soutenu.

Pour toute question particulière, vous pouvez demander à rencontrer vos élus.
Votre référent "Finances & Budget" : Michel BELIN (m.belin@marie-lescontamines.com)



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Rédaction : Estelle TUAZ-TORCHON et Elisabeth MOLLARD

BILAN DE L'ANNÉE 2023-2024

UNE BELLE ANNÉE SE TERMINE... UNE TOUT AUSSI PROMETTEUSE SE PROFILE

Pour la rentrée prochaine, la bonne santé des effectifs scolaires se confirme, effectifs qui ne font qu'augmenter depuis 3 ans. Pour la rentrée scolaire, 98 écoliers sont attendus le 2 septembre et nous accueillons 3 nouvelles familles qui s'installent sur notre commune via le programme immobilier du Grand Plane.

L'équipe de la vie scolaire est également reconduite en totalité, à la satisfaction de tous. Les enfants retrouveront donc Laure et Carole, nos deux ATSEM, mais aussi Béatrice, Corinne, Grégoire, Marie, Nadia et Sandrine, nos agents d'animation sur le temps périscolaire. Côté cuisine, Yann, mis à disposition par la société Sud Est Restauration, sera également présent afin de ravir les papilles de nos petits gourmands. Savez-vous quel est leur plat préféré ? Après un petit sondage, il s'avère que les raviolis aux épinards arrivent en tête suivis du friand au fromage !

Concernant les nouveautés, la commune investit dans le renouvellement du mobilier de la classe de Sabrina ainsi que dans celui du restaurant scolaire afin d'apporter plus de confort pour les enfants mais aussi pour ceux qui y travaillent.

En conclusion, nous vous présentons le nouveau groupe de musique local, les L5, né d'un travail au sein du périscolaire du soir sur le thème de la fête de la musique. Le groupe « The Cave » n'a qu'à bien se tenir !!

Cette année scolaire est donc terminée et nous tenons à remercier toutes les équipes, enseignante et personnel de l'école pour le travail effectué. Nos enfants sont entourés d'agents motivés et passionnés et ceci se ressent tant dans le domaine purement scolaire que dans les différentes activités.

Nous nous retrouvons donc le 2 septembre prochain et en attendant nous vous souhaitons à tous une bonne suite de vacances.



MERCI ALEXANDRA !

Alexandra GALOGER, directrice de la crèche a quitté ses fonctions pour de nouveaux horizons professionnels le 15 juillet dernier. Nous avons pu apprécier son travail au sein de l'équipe et sa rigueur a permis de remettre de l'ordre dans les divers dossiers administratifs qui en avaient bien besoin.

Le 3 juillet dernier a été organisé un pot de départ afin de remercier Alexandra pour son excellent travail et introduire sa remplaçante au poste de direction, Marion ZEDE qui a pris ses fonctions le 1er juillet. Ses missions seront bien sûr la bonne gestion de la crèche mais aussi la mise en œuvre de tout ce qui peut être fait pour obtenir l'agrément pour 20 enfants (5 places supplémentaires).

Il s'agira également pour elle de travailler sur la réouverture de la garderie touristique qui nous semble un service indispensable à notre station.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre village et bonne chance dans ses nouvelles fonctions au sein de notre collectivité.

OLYMPIADES DES CONTAMINES



L'ESPRIT DES JEUX AVAIT DE L'AVANCE

Nouvelle illustration de l'implication de nos institutrices et personnel de l'école, quelques mots sur ce magnifique projet de fin d'année, les Olympiades.

Il s'agit là d'une semaine de rencontres sportives avec cérémonies d'ouverture et de clôture, défilé des différentes délégations, bref comme dans la vraie vie !

Cet évènement est l'aboutissement du travail du 2ème trimestre autour des jeux olympiques et les enfants ont été largement mis à contribution comme pour la confection des drapeaux des 6 délégations (représentant 6 hameaux du village).

De nombreuses disciplines étaient au programme, certaines moins habituelles que d'autres comme le saut de haies ou le hockey sur gazon et le tout dans un bon esprit sans notion de compétition. Chacun a bien sûr été récompensé et les festivités se sont poursuivies avec la « boum » de l'APE qui a clos cette belle semaine.

Les enfants ont été très heureux de participer à ces jeux plus vrais que nature et vous pourrez le lire à travers ces quelques témoignages.



🗨️ **Tout était génial !**

On travaille moins, les maîtresses sont plus cool, on fait du sport alors qu'on en fait pas assez, on est avec tous les enfants de l'école, les cérémonies étaient trop sympa et tous les enfants gagnent une médaille !

J'ai rien pas aimé !! 🗨️

Andéol

🗨️ **On était tous ensemble et j'étais avec ma meilleure copine qui habite aux Hoches.**

On a fait plein de sports ! J'ai bien aimé le hockey sur gazon... et le pop-corn à la fin des épreuves....

Ça ressemblait aux vrais jeux olympiques qu'on va regarder pendant les vacances ! 🗨️

Lilou



ÉCOLE ET ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE AIRE TERRESTRE EDUCATIVE (ATE) AUX CONTAMINES

Une ATE, quèsaco ?

C'est un petit bout de territoire que les élèves de CM1 et CM2 de l'école des Contamines pourront apprendre à observer, connaître et protéger avec l'aide de l'équipe de la réserve naturelle. Dans le cas présent, il s'agit de la petite forêt située vers les dômes Nature à Notre-Dame de la Gorge, avant la Chapelle.

Ce projet durerait toute l'année scolaire, et sans doute celles d'après aussi, grâce au soutien espéré de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) ; une campagne de financement participatif a également été lancée sur le site de La Trousse à projets, afin de pouvoir prétendre à des fonds plus conséquents de l'OFB.

Ce sont donc 15 CM1 et 11 CM2 qui vont pouvoir réaliser un état des lieux avec inventaire de l'espace naturel choisi, au pied de la plus haute réserve naturelle de France ! Comme un mini plan de gestion, ils identifieront les grands objectifs et actions à mettre en place pour préserver au mieux cette zone : aménagement, canalisation, suivis scientifiques, ... ce sont eux qui choisiront, épaulés au mieux par les partenaires locaux et la réserve naturelle comme structure référente du projet avec l'école.





VIE ASSOCIATIVE

VÉLO VAL MONTJOIE

« VVM » ET LA COMMUNE VOUS PROPOSENT UN BIKE-PARK PÉDAGOGIQUE

La commune a investi dans un nouveau bike park pédagogique en modules bois, sur le parking gravier des remontées mécaniques au Pontet. Ce projet a été monté en un temps record grâce à la bonne coopération et les efforts de tous les acteurs concernés. Sur une proposition de VVM, le club vélo des Contamines, la Commune et l'Office de tourisme ont investi dans des modules bois de la société Anima Bike. Celle-ci a grandement facilité la rapidité de l'implantation en louant gracieusement des modules prêts, en attendant la production des modules neufs qui seront livrés à l'automne prochain.

La SECMH a joué le jeu en acceptant de mettre à disposition son terrain pendant la période estivale.

Cette initiative répond à la nécessité croissante d'améliorer l'offre pour la pratique du VTT et du VTTAE (Vélo Tout Terrain à Assistance Électrique), car ces activités sont en fort développement.

En effet, de plus en plus de personnes se tournent vers ces sports, tant pour le loisir que pour le sport. Afin de répondre à cette demande croissante, il est essentiel de proposer des infrastructures adaptées. Le bike park pédagogique a été conçu dans cette optique : offrir un espace d'apprentissage accessible à tous, permettant de progresser en toute sécurité. Grâce à des modules en bois spécialement conçus pour différents niveaux de compétence, les débutants peuvent s'initier en douceur tandis que les plus expérimentés peuvent perfectionner leur technique. Cet espace est donc idéal pour encourager la pratique du VTT et du VTTAE, tout en assurant la sécurité des usagers.

En complément des installations installées en ce début d'été, d'autres projets d'aménagement sont à l'étude par un groupe de travail composé des loueurs, moniteurs et du club local VVM. Ce développement de l'offre a pour objectif de faire des Contamines une destination de choix pour les amateurs de VTT et de VTTAE, en particulier la clientèle familiale, en offrant un cadre idéal pour la découverte et la pratique de ces activités en pleine nature.



J-B Kolodie,

Président de l'association Vélo Val Montjoie

SOLIDARITÉ

POUSSONS LES BOUCHONS ENCORE PLUS LOIN !

L'association Les Bouchons 74 met à la disposition des habitants un container de collecte derrière la Mairie des Contamines.

L'association a pour mission de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique, ainsi que ceux en liège, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée.

Tout en participant à la réduction des déchets, ces collectes permettent de récupérer des fonds pour financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, notamment par le financement de matériel, dispositifs techniques ou aménagements à domicile.

L'association n'installe plus de point de collecte de bouchons près des habituelles zones de collecte de déchets, des actes de vandalisme ayant été commis puisque le couvercle s'ouvre facilement.

Merci de votre compréhension et du soutien que vous apporterez à cette association.

Un grand merci également à Yves Barbier, dit Kiri, qui gère cette association aux Contamines depuis de longues années maintenant.

Si vous voulez l'aider dans cette action retrouvez son contact sur le site de l'association :



www.bouchons74.org



Le Bistro
Gouernand
RESTAURANT

LOCATION
RENT

Carrefour
montagne

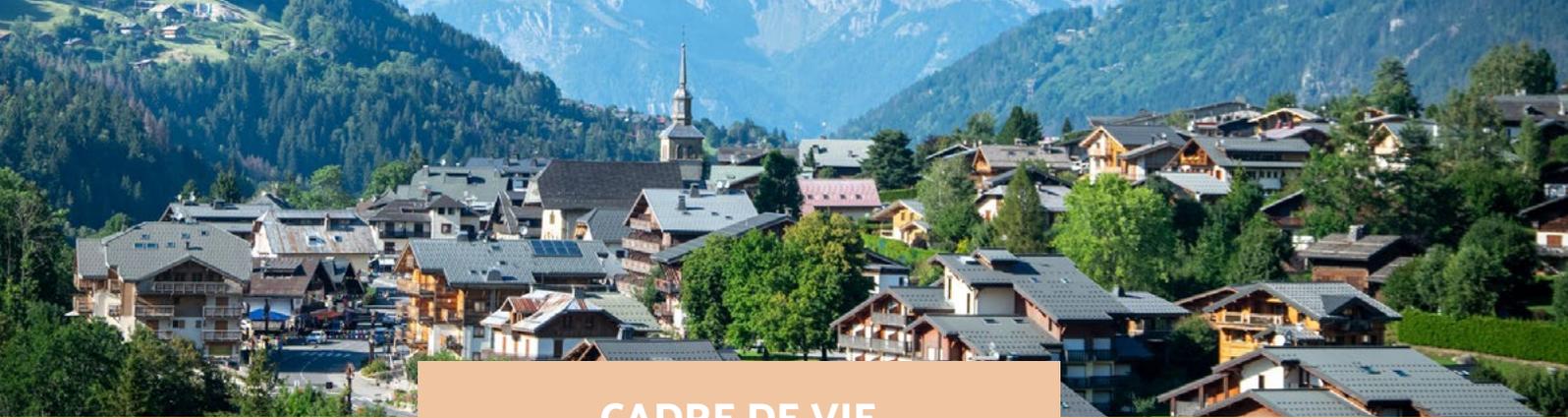
BRASSERIE

SKI

OUVRIER
VENDREDI

CONTAMINES
MONTAGNE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Cars
Région
CONTAMINES-MO
Chef Lieu
Y84
Cont
Mont



CADRE DE VIE

Rédaction : Marielle MERMOUD et Elisabeth MOLLARD

SORTIE DES AÎNÉS

À LA DÉCOUVERTE **DES CRISTAUX ET DE LA MER DE GLACE**

Le ciel est clair ce matin du 25 juin, le soleil arrive et dès l'heure du rendez-vous, une centaine de participants se retrouve pour partir en bus en direction de Chamonix.

Nous commençons par la fabuleuse découverte du Musée des Cristaux, privatisé pour notre groupe.

Un guide minéralier de Chamonix donne des explications au cours de la visite qui commence le long de la Chaîne des Alpes avec des pièces exceptionnelles issues des sommets français, italiens, suisses et Autrichiens et plus particulièrement du massif du Mont-Blanc.

L'exposition propose un des plus beaux ensembles de fluorines rose-rouge, quartz fumés, sidérites.....de renommée internationale.

Nous poursuivons autour du monde avec des pièces emblématiques des cinq continents.

Le Trésor, or, argent, cuivre, saphirs, émeraudes....couronne cette fantastique visite.

Nous reprenons ensuite le bus direction « La Cabane des Praz » pour le déjeuner. L'apéritif sous le soleil, un repas raffiné dans une ambiance chaleureuse où les conversations s'enchaînent agréablement.

Comme l'horaire nous l'impose, nous repartons en direction de la gare pour monter à bord du célèbre petit train à crémaillère vers le site du Montenvers.

Une montée qui ravit l'ensemble de nos aînés. De nombreux souvenirs refont surface et les échanges sont intenses.

La pluie va nous accueillir là-haut mais ce n'est pas grave, la vue même sous la grisaille est grandiose. Les sourires sont là....

Il est maintenant temps de redescendre vers Chamonix. Une séance « photos » de groupe est réalisée et nous reprenons nos bus avant que l'orage ne vienne doucher cette formidable journée.

Parfois, il n'est pas nécessaire d'aller loin pour que le plaisir soit au rendez-vous...

Un grand merci aux participants, aux accompagnants et aux membres du CCAS qui ont permis d'organiser cette magnifique journée.



« Nous nous installons dans le célèbre petit train à crémaillère qui nous emmène vers le site du Montenvers... et personnellement je suis ravie de découvrir ce lieu ! J'ai vécu pendant plusieurs années à 200m de la gare du Montenvers, jamais je n'étais montée là-haut ! »

Sylviane

« En cette journée j'ai constaté :

- que la mer de Glace descend ;
- que les cristaux remontent ;
- et que le restaurant était à la parfaite hauteur ! »

Jean-Claude



STATUTS ET FONCTIONNEMENT DE NOTRE OT

Un point sur le fonctionnement de notre Office de Tourisme (OT) m'a semblé judicieux au vu du nombre important de questions posées par nos concitoyens sur le sujet, sujet d'autant plus important que l'OT est une pièce maîtresse de la vie de notre commune. En premier lieu, il faut rappeler que notre OT n'est plus une association comme par le passé mais un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), statut souhaité par la précédente mandature et qui n'a pas été modifié depuis.

Cette structure est administrée par un comité de direction composé de 7 élus municipaux (la collectivité est majoritaire dans un EPIC) et de 5 représentants des structures socios-professionnelles de la station. Le Directeur, (Monsieur Alain Cusin actuellement) est l'ordonnateur et le représentant de l'EPIC. Il est recruté par un contrat de droit public à durée déterminée (3 ans renouvelables).

Le comité de direction élit un Président (Elisabeth Mollard aujourd'hui) qui ne peut en aucun cas se substituer au Directeur et ne peut être rémunéré comme tous les membres du Comité de direction d'ailleurs. Ce dernier accompagne le Directeur dans ses prises de décision et autres fonctions incombant à sa tâche.

Le Directeur est notamment responsable de ses services, 6 chez nous, eux-mêmes chapeautés par un chef de service. Tout ce petit monde se réunit régulièrement et travaille en étroite collaboration avec les services municipaux, même si chacun garde son autonomie. Avec un effectif de 15 salariés permanents renforcé par 10 saisonniers l'été, 4 salariés garderie et 1 personne au bureau postal, l'EPIC Les Contamines Tourisme est une véritable entreprise au service de notre collectivité. Ses missions obligatoires sont l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune. La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local fait également partie de ses missions auxquelles peuvent s'ajouter des missions facultatives à la discrétion des communes (exploitation d'installations touristiques et de loisirs, organisation de fêtes et événements culturels par exemple).

Une subvention municipale ainsi que le recouvrement de la taxe de séjour sont les deux sources principales de revenus de notre EPIC.

J'espère que ces quelques précisions vous auront éclairés sur le fonctionnement de notre Office de Tourisme mais vous pouvez toujours contacter le Directeur ou la Présidente pour de plus amples informations.



Elisabeth Mollard,
Présidente de l'EPIC Contamines Tourisme

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'ASSOCIATION REPREND VIE

La municipalité est heureuse de voir renaître une Association des Commerçants dans le village. Celle-ci était en effet « dormante » depuis de nombreuses années et la nouvelle implication de quelques personnes motivées est une excellente nouvelle.

Amies commerçantes et amis commerçants, si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez vous adresser au nouveau bureau de l'association :

- La Présidente, Annick Champenois d'Alley Oop
- La trésorière, Victoria Roux, de Ski Set
- La secrétaire, Laurane Anglard, de la Pharmacie

ATELIERS NUMÉRIQUES

UNE NOUVELLE SÉRIE DE 14 SÉANCES DÈS LA RENTRÉE

De plus en plus de services et de démarches administratives font appel à l'utilisation d'appareils numériques : ordinateur, tablette ou smartphone.

Pour aider les citoyens dans l'usage de ces appareils, les familiariser avec internet et les nouveaux outils, nous avons mis en place une première série de 10 ateliers numériques, avec succès. Quel que soit votre niveau actuel (pas encore utilisateur, débutant, habitué), ces ateliers vous aident à progresser, de façon à la fois collective et personnalisée. Ils s'adressent en priorité aux seniors du village.

Une seconde série de 14 séances de 2h30 va démarrer dès le mois de septembre 2024. Une réunion d'information a eu lieu fin juin, avec la participation de la formatrice. Ce nouveau programme, lancé en coordination avec le CCAS, est soutenu par le Conseil Départemental de Haute-Savoie.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ LE REPAIR CAFÉ...



Mieux et moins consommer est un des enjeux forts d'une société durable. Aux Contamines, une association locale a ouvert en ce sens un « REPAIR CAFE », localisée au sous-sol du CHOZA.

En quoi cela consiste-t-il ? Une équipe de bénévoles tient des permanences (2 mardi matin par mois), et vous guide dans la réparation de vos appareils tombés en panne (électroménager, appareil électrique, électronique, de jardinage, etc).

Les usagers sont eux-mêmes acteurs de la réparation et de la nouvelle vie donnée à leurs objets et équipements. Les bénévoles les accueillent avec leurs outils, leur savoir-faire et leur bonne humeur.

Pour tout savoir :

 www.repaircafe.org/fr/cafe/repair-cafe-du-val-montjoie

ET LA RESSOURCERIE DES CONTAMINES

Dans la droite lignée de cette démarche de sobriété, une ressourcerie locale a également vu le jour aux Contamines.

Une initiative portée par plusieurs associations du village : "Sème ta transition", le Repair Café et l'AACS.

Si vous souhaitez vous défaire d'objets domestiques en bon état ou de vos appareils une fois réparés, vous pouvez les proposer à la ressourcerie.

Les bénévoles les recevront en les triant, pour les mettre à la disposition de ceux qui en auraient besoin. Pas de circulation d'argent dans cette initiative, les bénéficiaires peuvent simplement proposer des services (entretien de jardin, déneigement, etc).

En 2024, plus de 2 tonnes de matériel divers ont été ainsi retirées et réemployés par les usagers, évitant les circuits classiques d'incinération ou d'enfouissement des déchets et faisant vivre l'économie circulaire dans le village.

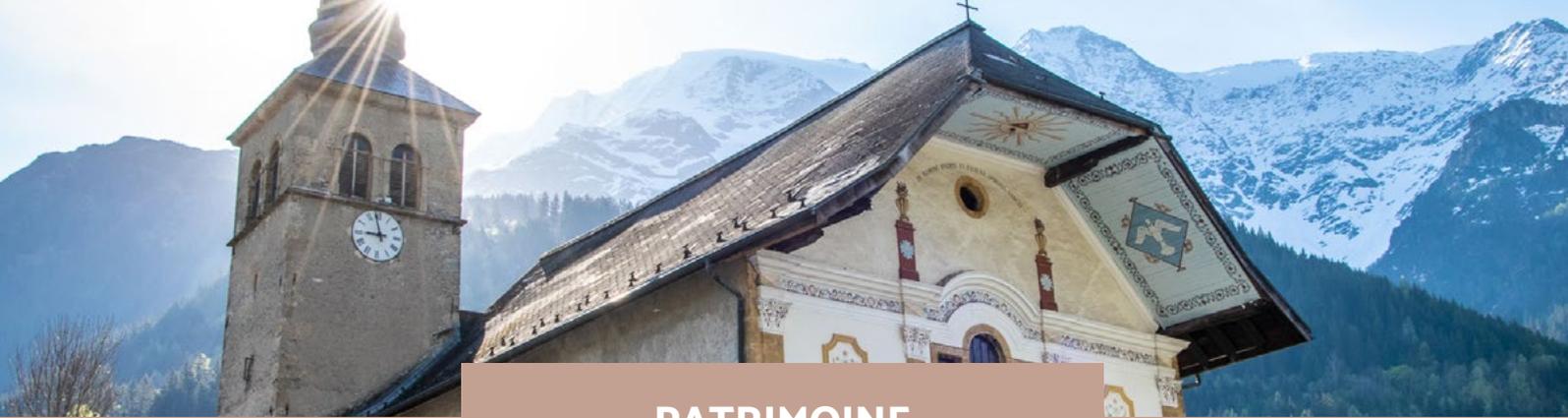
La Gorge



QUI MARIAM
INVENIET
VITAM

PURGATORIA
LUMEN
SANCTI

REGI PATRI PULCHRE BONITATE



PATRIMOINE

Rédaction : Michel BELIN et Michel BOUVARD

AUBERGE NOTRE-DAME DE LA GORGE

RENAISSANCE DE L'AUBERGE DE NOTRE-DAME DE LA GORGE

Cela faisait 4 ans que notre équipe de bénévoles (Michel Belin, Dominique Leblanc, David Mermoud, Dominique Mermoud, et moi-même, Michel Bouvard) travaillait avec acharnement pour que le projet de réhabilitation de l'auberge et la création d'un centre culturel de Notre-Dame de la Gorge se réalise. L'octroi des subventions, 650.000 € par le Fonds européen de développement régional (FEDER), et 150.000 € par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), a – enfin ! – été confirmé en mai et le chantier a pu démarrer en juin.



Ce projet a débuté en 2021 par des négociations avec l'Entraide Salésienne pour le rachat de l'auberge par la commune, achat qui a été finalisé en novembre 2022, pour un prix de 420.000 €. La commune a décidé de faire porter cet achat par l'EPF-74 (Établissement Public Foncier de Haute Savoie).

En novembre 2022, nous avons créé une SCIC (Société Coopérative à Intérêt Collectif) dont les associés sont la commune, représentant les habitants permanents, l'EPIC – Office du Tourisme, représentant les touristes, l'association des Amis des Contamines, représentant les résidents secondaires, et 2 associations de longue date des Contamines : Mémoire, Histoire & Patrimoine (AMHP) et l'Association pour l'Action Culturelle et Sociale (AACS) qui apporteront leurs compétences pour l'animation du centre culturel.

Pourquoi cette structure ? Parce que nous voulions que le projet s'inscrive dans l'Économie sociale et solidaire, au travers d'une structure à but non lucratif, qui garantit que le projet ne pourra pas être dénaturé par la transformation ultérieure de l'auberge en fastfood ou en boîte de nuit.

Le schéma général entre la commune propriétaire des lieux et la SCIC est le même que celui qui a été mis en œuvre pour le Refuge des Prés : un bail à construction d'une durée de 60 ans qui confie la réhabilitation et la gestion de l'auberge à la SCIC. Ce bail à construction a été signé devant notaire en novembre 2023.

Il a fallu ensuite choisir une équipe d'architectes.

Après appel d'offres, nous avons retenu Gaston Müller assisté de Claire et Perrine du cabinet Bivouac.

Nous avons travaillé avec cette équipe pour élaborer un projet d'aménagement, ce qui ne fut pas simple compte tenu de toutes les contraintes qui s'imposaient à nous, dont les contraintes budgétaires, la protection contre les risques naturels, l'insertion dans le site, et la présence de l'église voisine inscrite aux Monuments historiques.

Pour respecter les règles du plan d'urbanisme, il a fallu acquérir un morceau de terrain supplémentaire à l'Entraide Salésienne. Le permis de construire a finalement été octroyé en octobre 2023.



Nos premières dépenses ont été financées par le résultat de la souscription à des titres participatifs auprès de la population locale et des résidents secondaires. Une première campagne début 2022 avait permis de collecter le chiffre impressionnant de 220.000 €. Une deuxième campagne début 2023 a ensuite permis d'apporter un complément de 90.000 €. Ces chiffres traduisent indéniablement un soutien très fort au projet, nous en sommes très gré auprès de tous les contributeurs, sans quoi ce projet n'aurait pas pu décoller !

Les dossiers de subventions, que nous avons constitués au travers du dispositif Espaces Valléens animés par la CCPMB, se sont révélés être la partie la plus ardue, car nécessitant un travail considérable. Il a fallu présenter le business plan (nous en sommes à la version 26 !), rassurer sur le fait que notre budget de travaux était réaliste, ce qui a nécessité de négocier tous les prix avec les 18 entreprises retenues, il a fallu présenter un dossier complet sur les objectifs que nous nous fixions pour l'animation du centre culturel... Travail d'autant plus ardu que la Région Auvergne Rhône-Alpes qui s'était engagée au départ sur 150.000 € a fait défaut, au moment où nous nous retrouvions avec un coût de travaux 20% supérieur à celui que nous avions anticipé ! Donc un « trou » à combler en 2023 de 350.000 €, le projet n'a pas été un long fleuve tranquille !

Le budget actuel de travaux est, au final, de 1.500.000€ HT. Il est financé par les 800.000 € de subventions, par 400.000 € de prêts bancaires en cours de finalisation, et par les 320.000 € de titres participatifs. Le financement est donc aujourd'hui définitivement couvert !



Pour l'auberge, nous avons signé une promesse de bail avec François Jammaron qui gère en hiver le restaurant « la Buche Croisée » sur les pistes de ski. François est totalement intégré dans l'équipe projet et participe à la définition des installations de cuisine et de décoration de la future salle de restaurant.

Le centre culturel sera géré directement par la SCIC, en lien avec tous les organismes et associations locales. De nombreux contacts ont déjà été pris avec les acteurs du monde culturel. Notre objectif est de permettre des résidences d'artistes (théâtre ou musique), l'hébergement pouvant se faire à l'Avenière, et d'organiser des expositions, des ateliers et des séminaires sur des thèmes variés, destinés à des personnes qui auront envie de bénéficier d'un site magnifique et inspirant pour se requinquer et se ressourcer.

L'ouverture de l'auberge et du centre culturel est programmée pour le 1er juillet 2025. J'espère que vous aurez tous plaisir à y déjeuner, diner ou simplement prendre un verre dans ce lieu auquel nous sommes tous si attachés.

Michel Bouvard,

Membre de la Société Coopérative à Intérêt Collectif

VISITE GUIDÉE

VISITE DE LA **CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DU BONNANT**

Le 21 juin, une visite de la centrale du BONNANT a été proposée, dans le cadre des Journées nationales du Patrimoine des moulins, en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire (PAH), avec la thématique de cette année "L'Eau au service de tous". Au cours de cette journée, 45 visiteurs ont pu découvrir cette installation industrielle. Le matin, le Bonnont étant en forte crue, la production avait été mise à l'arrêt par l'exploitant, par mesure de sécurité. L'après-midi, les 2 turbines PELTON ont été relancées, produisant la puissance nominale de 2,5 MW. Énergie électrique verte, totalement décarbonée.



CULTURE

Rédaction : Michel BELIN

EXPOSITION TEMPORAIRE

HOMMAGE À OSTOYA

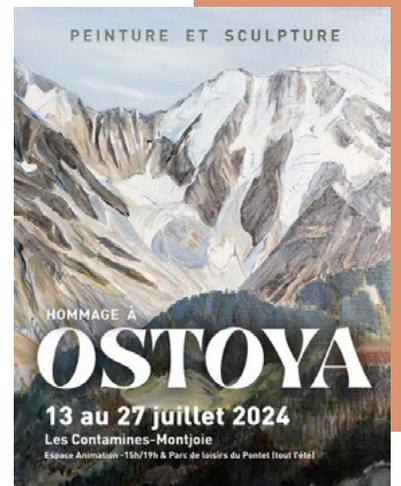
Une exposition de peinture et sculpture a été co-organisée par l'association "Mémoire, Histoire & Patrimoine" (AMHP) et la commune du 13 au 27 juillet pour rendre hommage à l'artiste local Thomas Ostoya.

Cette exposition a permis de rassembler 45 toiles et des sculptures originales de l'artiste à l'Espace Animation des Contamines. Une partie des oeuvres s'est exportée en plein air au travers d'une série 17 reprographies grand format exposées, tout au long de l'été, dans le secteur du Pontet.

Le catalogue de cette exposition, objet spécialement créé pour l'occasion, était en vente sur place pendant l'exposition et dans les 2 librairies locales : La Maison de la Presse (au Centre) et le Bol d'Air (au Lay).

« C'est un grand honneur pour moi de voir l'enthousiasme des habitants et représentants du tissu administratif et associatif des Contamines-Montjoie envers l'œuvre de mon père. Cette exposition est un formidable témoignage d'amitié et un moment de partage de la mémoire d'un artiste qui aimait beaucoup cette région, ses hommes, ses paysages et son climat. »

Vital Kondracki, fils d'Ostoya



NUIT DES ÉGLISES

SCULPTURE ET MUSIQUE POUR LA NUIT DES ÉGLISES



Dans le cadre de l'opération nationale "La Nuit des églises" organisée le 7 juillet dernier, avait lieu une soirée dédiée au patrimoine local.

Co-organisée par l'association "Mémoire, Histoire & Patrimoine" (AMHP), l'équipe paroissiale et la Commune, cette soirée permettait de présenter Notre-Dame de la Gorge et l'ensemble des sculptures exposées dans sa nef.

René BOUVIER pour l'AMHP, le Père Joseph REY et Xavier PIGNEDE, délégué territorial de la Fondation du Patrimoine ont présenté à 3 voix les différentes sculptures, dans leur diversité.

Xavier est de la famille d'Arlette BARRE-LAPRADE, la sculptrice qui a réalisé certaines sculptures et le chemin de Croix.

Des intermèdes musicaux ont ponctué cette présentation, assurés par Michel GIZARD au piano et Capucine PETIT au violon alto. Un temps de recueillement a ensuite prolongé la soirée, préparé par l'équipe paroissiale. Un verre de l'amitié a permis à la soixantaine de participants d'échanger avec les intervenants.





ÉVÈNEMENTS

Rédaction : Elisabeth MOLLARD et Jean-Luc MATTEL

FÊTE DU VILLAGE

QUE DU BONHEUR !

Sous un soleil radieux s'est déroulée le 28 juillet dernier la Fête de Village des Contamines et quand on parle de fête, ce fût vraiment ça !

Il nous faut souligner l'intense travail fourni par le Comité d'organisation qui cette année encore nous a offert une magnifique journée d'anniversaire puisque nous fêtons les 40 ans de cet évènement. Ce dernier était un peu tombé en désuétude quand un groupe de personnes très motivées a décidé de remettre la machine en route et c'est chose faite.

Beaucoup de monde était présent, participants comme spectateurs, et ce fût pour tous un moment extraordinaire, ponctué de séquences inoubliables.

Une petite pensée pour tous ceux qui ont transpiré sous les costumes d'époque car si la météo était belle la chaleur écrasante ne leur a pas facilité la tâche !!

Un grand merci à tous, organisateurs et bénévoles et toutes les petites mains qui ont fait de cette fête une parenthèse d'amitié et de partage, parenthèse tellement importante dans ces temps difficiles que nous vivons.



AGENDA : LES DATES À RETENIR

jusqu'au 29 août : les dômes Nature vous accueillent tous les après-midi

19 août : Projection conférence « Loups et moutons, des solutions », d'Axel Falguier, à 20h30 à l'espace Animation (gratuit)

26 août au 1er septembre : Ultra Trail du Mont-Blanc

7 septembre : Fête des mulets et des traditions

14 septembre : Matinée des Associations

21 septembre : 20 ans de l'Association Mémoire, Histoire et Patrimoine (MHP) dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine

28 septembre : 40 ans de l'Association sportive et culturelle des Contamines Montjoie (ASCCM)

PASSAGES DES COURSES ET LEURS IMPACTS AUX CONTAMINES

L'Ultra Trail du Mont-Blanc (UTMB), plus grand rassemblement mondial de trail, se déroulera la dernière semaine du mois d'Août, plus exactement du lundi 26 août au dimanche 1^{er} Septembre.

Cette année, ce ne sont pas 2 (comme de coutume) mais 3 des épreuves de ce rassemblement annuel qui traverseront le territoire des Contamines-Montjoie.

- La TDS, ou «Trace du Duc de Savoie» passera au centre du village (km 121 du parcours de la course), le mardi 27 à partir de 13h pour les premiers concurrents, et jusqu'au mercredi 28 à 13h pour les ultimes coureurs.

Lors de la TDS, 1.700 participantes et participants prennent le départ de Courmayeur pour 145 kilomètres, passent à Bourg St Maurice puis Beaufort avant de rejoindre les Contamines pour finir à Chamonix.

Le tracé sur notre commune démarre du Col du Joly, rejoint un poste de ravitaillement au Signal, puis descend l'Anery, traverse Notre-Dame de la Gorge, le centre village et se dirige ensuite vers les chalets du Truc pour rejoindre le Col du Tricot sur la commune de Saint-Gervais les Bains.

- L'UTMB, épreuve phare de cette semaine de course, proposera aux coureurs un passage par le centre du village des Contamines le vendredi 30 août, entre 20 h et minuit.

2.500 coureurs sont attendus au départ de Chamonix pour 176.5 kilomètres de course, afin d'effectuer le Tour du Mont-Blanc en passant par la France, l'Italie, et la Suisse.

Le tracé sur notre commune emprunte le chemin du Val Montjoie depuis le hameau des Hoches, par le pont du Plan du Moulin (garages communaux), puis direction le centre du village pour un ravitaillement sur la place. Les coureurs traversent ensuite le village par la rue centrale jusqu'au pont des Loyers.

A partir du pont un changement de tracé a été validé pour éviter cette année les 4 traversées de routes communales, qui compliquait fortement la circulation dans la commune.

Le parcours utilisera désormais le bord de la route coté garderie pour rejoindre le pont d'Armanette et prend ensuite la route communale du hameau du Cugnon, pour rejoindre la descente de la paroi du Cugnon jusqu'au parking de Tré la Tête. Il suit enfin la piste de ski roue en direction du foyer de ski de fond.

Ce nouvel itinéraire traversera donc dans le hameau du Cugnon de 20h à minuit, ce qui impliquera la fermeture de cet axe pendant ce créneau horaire.

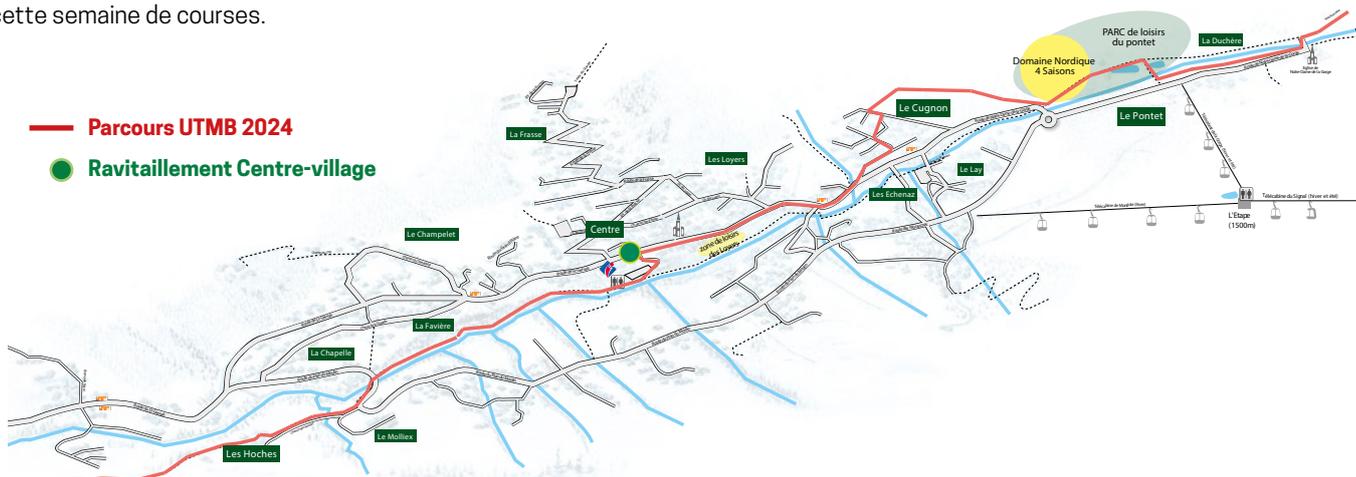
Evidemment en cas d'URGENCE une moitié de la voirie restera disponible pour tous types d'intervention des services de secours.

Pour tout déplacement que l'on pourrait anticiper, les habitants du hameau du Cugnon sont invités à garer leurs véhicules en priorité sur le parking du Barattet.

- Enfin cette année, une troisième épreuve viendra animer le village. En effet, la PTL pour « Petite Trotte à Leon », une épreuve non compétitive courue sur une distance de 300 kilomètres, passera également sur notre territoire via le versant Tre la Tête puis en direction l'alpage du Truc. Le passage des 300 concurrents en équipe de 2 ou 3 coureurs se fera au compte-goutte, entre le jeudi 29 août et le dimanche 01 sept.

Cette épreuve mondialement reconnue participe fortement à la reconnaissance de notre station dans le monde touristique et exporte des images de nos paysages montagnards en totale adéquation avec la beauté de notre fond de vallée.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension, votre aide et votre soutien pendant cette semaine de courses.





 SENTIER
de la MONTAGNE

VOIE PRIVEE



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Rédaction : Vanessa TANI

Le printemps a marqué la reprise de nombreux et importants chantiers dans le village. Découvrez le point d'avancement des différentes opérations en cours.

ESPACE DE LOISIRS DES LOYERS

NOUVEL AMÉNAGEMENT : **LE CHANTIER EST LANCÉ !**

Vous le savez, la commune a décidé d'investir pour compléter l'aménagement de l'Espace des Loyers et l'offre de loisirs proposée à la jeunesse et à l'ensemble de la population du village.

Et le chantier a débuté dès les tous premiers jours de juillet.

Il prévoit la construction d'un skate-park, coulé sur place en béton, d'un bloc d'escalade, de nouveaux espaces de détente arborés, mais aussi la reprise des terrains de pétanque, mis à disposition en alternance avec la nouvelle patinoire, que nous retrouverons, bien sûr, chaque hiver.

Pour des raisons de sécurité, le chantier est interdit au public, mais l'accès piéton le long du Bon Nant reste ouvert. L'accès au pumptrack et aux espaces de jeux pour enfants est également maintenu pendant toute la durée des travaux.



SÉCURISATION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

LES TRAVAUX DANS LA RÉSERVE NATURELLE **AUTORISÉS PAR LE CSRPN**

La reprise des travaux de remplacement et de sécurisation des canalisations acheminant l'eau potable vers le village apparaît comme une priorité pour garantir la disponibilité de l'eau face aux risques naturels fréquents (orage, avalanche, lave torrentielle...).

Cette reprise, puisque le chantier intervient dans le secteur d'Armançette, en pleine réserve naturelle, nécessitait l'accord du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet accord a été délivré le 11 juin dernier et permettra ainsi le lancement des phases 2 et 3 de ce chantier en septembre prochain.

Ce chantier reçoit l'aide financière du Fonds vert pour la transition écologique dans les territoires et du département de Haute-Savoie.

La gestion et la préservation de la ressource eau sur la commune est une priorité de la municipalité et de cette mandature.

Nous invitons les randonneurs et vététistes à rester vigilants au passage d'engins pendant la durée de ce chantier qui reprendra dès septembre 2024.

EGLISE DE LA TRINITÉ ET CHAPELLE DU BAPTIEU

DE NOUVELLES ÉTAPES POUR CES DEUX RÉNOVATIONS



La première phase du chantier de rénovation de l'église de la Sainte-Trinité est maintenant terminée. Il s'agissait de l'assainissement des fondations avec mise en place d'un drain sur tout le pourtour de l'édifice, raccordement aux eaux pluviales et finition par une "calade" au mortier de chaux. Certaines pierres de l'encadrement de la porte principale, très dégradées, ont été changées. Des blocs de tufs extraits des fondations d'un chalet à la Frasse ont été gracieusement mis à disposition par Marita et Chuck. Merci à eux. L'entreprise Annequin les a transportés, taillés en atelier puis remis en place. Le résultat est très réussi.

La suite prévue est l'agrandissement du parvis et la renaturation de l'accès au pied du chemin du P'tou. Les travaux devaient commencer au printemps.

Cependant, le marché de travaux a été infructueux, aucune entreprise n'ayant candidaté. Les travaux sont donc reportés à l'automne, pour autant que des entreprises répondent. En conséquence, l'accès à l'église reste libre pendant tout l'été.

L'entretien de la chapelle du Baptieu a également connu une avancée significative. Après la mise en place de cheneaux et gouttières en cuivre, le clocheton a, lui aussi, fait l'objet d'une rénovation en début d'été.



COL DU JOLY

DE NOUVELLES TOILETTES AUTONOMES

Ce WC public autonome répond à un besoin des communes des Contamines-Montjoie et d'Hauteluce mais aussi de la SECMH, gestionnaire du domaine skiable. En effet, le col du Joly est emprunté par des randonneurs, des cyclistes et des véhicules terrestres depuis Hauteluce. Il est considéré comme un secteur de grand passage. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait pas de toilettes publiques sur le secteur, ce qui pouvait engendrer des problèmes de salubrité.

Un emplacement a été défini collectivement par l'ensemble des parties pour installer ce nouvel équipement sur la commune des Contamines-Montjoie.

Ces toilettes autonomes et éco-responsables ne nécessitent pas la mise en place d'eau courante ou d'électricité. Sa gestion est simple puisque qu'elle nécessite une intervention de maintenance par an. Il n'y a pas de vidange à programmer. Les matières récupérées sont transformées en humus par des vers de compost, bactéries, champignons et insectes. Un système d'auto ventilation et de filtration naturelle est mis en place. L'air est aspiré par la lunette, puis s'échappe par une cheminée. L'espace est donc en permanence ventilé : il n'y a pas d'odeur lors de l'utilisation, ni même lors des flux importants d'utilisateurs.



HÉLISURFACE DE LA GORGE

UNE NOUVELLE DROP ZONE MISE À LA DISPOSITION DES REFUGES

Une drop zone (DZ) ou hélisurface, est une aire choisie, parfois aménagée, pour l'atterrissage occasionnel d'hélicoptères, hors aérodromes et héliports.

Désormais, une nouvelle drop zone a été mise en place à proximité de Notre-Dame de la Gorge, en face du chalet de l'Avenière. Le terrain utilisé est une propriété d'EDF, qui deviendra principal utilisateur de la drop zone pour l'exploitation de la centrale hydroélectrique. En cas de besoin, l'hélisurface sera mise à la disposition de la commune et des refuges de notre territoire.

SENTIERS

REMISE EN ÉTAT DU SENTIER ENTRE COLOMBAZ ET LA TÊTE DE LA COMBAZ

Dans le cadre de la rénovation des sentiers de randonnée dégradés et de l'amélioration des conditions de travail des alpagistes, la commune des Contamines a réalisé au mois de juin des travaux de réfection du sentier entre Colombaz et la Tête de la Combaz, incluant notamment le remplacement de la passerelle de la Colombaz, enjambant le Nant Rouge au niveau du barrage.

La mairie remercie le département de la Haute-Savoie qui a subventionné une partie des travaux, la Société d'économie alpestre (SEA) qui aide la commune dans ces démarches, ainsi que tous les propriétaires fonciers qui ont donné leur accord.



Nous réexprimons également notre reconnaissance aux effectifs des équipes sentiers qui travaillent d'arrache-pied à la remise en état de l'ensemble des sentiers du territoire de la commune, pour le plaisir et la sécurité des randonneurs et des habitants.



VOIRIE ET CHAUSSÉES

DE NOMBREUSES REPRISES DE VOIRIE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE



Comme nous vous l'annoncions, la commune poursuit son action pour améliorer la sécurité et l'agrément de conduite sur les voies de la commune.

Différents chantiers ont pu avancer depuis ce printemps.

La reprise des enrobés de la Route du Plan du Moulin, entre les hameaux de la Revenaz et de la Berfière, s'est achevée dès la fin du mois de mai. Ce chantier recevait la participation financière du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Après ce deuxième tronçon, une troisième section de la Route du Plan du Moulin, sera reprise dans le courant de l'automne.

La réfection du Chemin de la Côte d'Auran a, quant à elle, été assurée sans encombre sur la deuxième moitié du mois de juin.

De nouveaux enduits provisoires ont également été posés sur la Route de la Frasse. Une solution temporaire avant reprise définitive des enrobés, pour éviter que les nombreux chantiers en cours (travaux chez plusieurs particuliers, débardage, chantier de captage, qui occasionneront de multiples passages d'engins et camions lourds) n'endommagent un enrobé nouveau.

Vous ne pouvez pas passer à côté, le chantier du Carrefour de Tresse a également été initié. Le calendrier imaginé est aujourd'hui tenu selon les prévisions. Le dévoiement des réseaux humides est terminé et les travaux de voiries suivent leur cours. Dès septembre, l'enfouissement des réseaux secs commencera également pour un retrait des fils et anciens mâts attendu pour 2025.

Enfin évoquons l'approche du début d'un autre chantier très important pour la sécurité des usagers : la création d'un trottoir piéton sur la Route de Notre-Dame de la Gorge, entre les Ponts d'Armancette et du Lay.





ENVIRONNEMENT

Rédaction : Asters-CEN74, Gaëlle BLANCHARD, Noëlle GRAVAUD,
Elisabeth MOLLARD et Bertrand DOLIGEZ

JOURNÉE DE LA PROPRETÉ

RAMASSAGE ET SENSIBILISATION AUX CONTAMINES



Cette traditionnelle journée de ramassage ouverte à tous a débuté, dès 8h30 le 30 avril dernier, dans notre école, quand Béranger, animateur du SITOM, a expliqué à chaque classe la nécessité de ramasser tous les déchets qu'ils soient gros ou petits et de les caractériser : verre, plastique, etc...

Sans perdre de temps, les enfants ont pris la direction de la base de loisirs du Pontet en navette pour les maternelles, à pied pour les plus grands.

Après avoir reçu les consignes de l'animateur du SITOM, les habitants des Contamines volontaires et les bénévoles de passage ont eux pu choisir un secteur de ramassage sur la commune, et embarquer le matériel nécessaire : gants, pinces, sacs, etc.... Il en fut de même pour une seconde session identique l'après-midi, de 14 h à 16 h.

Du côté du Pontet, les enfants ont pique-niqué puis ont terminé leur collecte avant l'heure du retour à l'école.

A 16 h 30, tous les participants ont rejoint la place pour la caractérisation de tous les déchets ramassés et leur pesée. C'est sous les yeux attentifs de tous, petits et grands que le résultat est tombé : **100.59 kg** de déchets en moins dans la nature ! Un goûter convivial a bien sûr clôturé cette belle journée !

Notre village s'est donc refait une beauté grâce à votre présence et à celle des enfants de notre école très impliqués dans cette opération. Ce sont eux qui auront la lourde charge d'agir pour notre nature et n'oublions pas que même dans un écrin protégé comme notre commune, il y a tout un travail de sensibilisation et d'éducation à faire et ce dès le plus jeune âge.

Merci également à Béranger du SITOM, au personnel de l'Office de Tourisme et des Services techniques pour leur participation.

NAVETTES SAISONNIÈRES GRATUITES

CIRCUITS ET AFFICHAGE REPENSÉS

Les panneaux des arrêts de nos navettes saisonnières, qui avaient plus de 30 ans, ont tous été remplacés par de nouveaux panneaux, en harmonie avec le thème rouge des navettes opérées par TRANSDEV. Il sera désormais plus facile de distinguer les circuits intra-communaux de nos navettes gratuites, de ceux des bus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, matérialisés, eux, en bleu.

Alors qu'une réflexion est en cours pour repenser les flux et les circuits de circulation pour l'hiver prochain, notez également qu'un nouvel arrêt «LE GRAND PLANE» a été créé dès cet été.



ANTICIPATION ET PROJECTION

VERS PLUS DE RÉSILIENCE ET DE DURABILITÉ POUR LES CONTAMINÉS : **LES ATELIERS SE SUCCÈDENT**

Dans le cadre de l'action menée par Joséphine Madec pour initier la co-construction d'un plan d'action pour un « village durable et désirable », les premiers ateliers de rencontre et de réflexion avec la population s'enchaînent.

Ainsi, l'ensemble des agriculteurs de la commune était invité à participer à l'un de ces ateliers, pour dresser la liste des problématiques de l'agriculture rencontrées sur le territoire, et réfléchir aux actions qui pourraient être imaginées pour prendre en compte le changement climatique et les conciliations d'usage.

La commune a pu compter sur la participation de 3 agriculteurs qui ont su amener de riches échanges.

Les rencontres continuent avec les différents groupes de population définis pour balayer le plus grand nombre de sujets et d'intérêts : familles, jeunes, aînés, commerçants, restaurateurs, socio-professionnels, résidents secondaires, nouveaux arrivants...

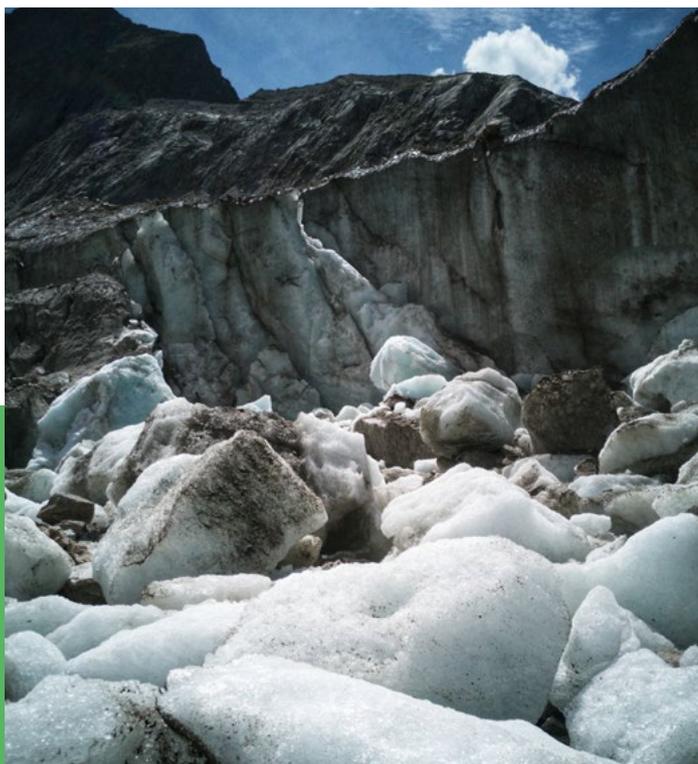


GLACIER DE TRÉ LA TÊTE

ACCÈS AU REFUGE DES CONSCRITS ET AU GLACIER DE TRÉ LA TÊTE : **DE NÉCESSAIRES ADAPTATIONS FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

A partir de 2003 tout s'est accéléré. La multiplication des vagues de chaleur a engendré un recul glaciaire important qui n'a plus ralenti depuis et a même augmenté ces 3 dernières années.

Les conséquences sur l'accès au Refuge des Conscricts sont importantes, le chemin du glacier ayant subi différentes évolutions. La période transitoire du printemps pose un réel problème.



Le recul sérieux de la langue de glace de Tré la Grande a fait apparaître des ponts de neige fragiles et dangereux. Dès 2012 un chemin hors glacier a été tracé pour éviter ce secteur et un passage rive gauche a été aménagé pour le contourner.

Par ce nouvel accès, c'est la traversée des torrents qui devient dangereuse, notamment lors de la fonte.

Nous vous conseillons de toujours bien vous informer avant de monter vers le Refuge des Conscricts. Ce qui était valable une année ne l'est pas forcément l'année suivante.

Nous cherchons toujours une solution pérenne. Celle-ci viendra probablement quand le glacier aura encore reculé et mettra à nu le fond de la gorge de Tré la Grande.

Le sentier hors glacier reste praticable en été, après la fonte des névés. La passerelle a été révisée cette année et le sentier est en constante amélioration.

Le haut du bassin de Tré la Tête attend alors les randonneurs : un lieu magique entouré de grandes parois remplies d'histoire.

RÉSERVE NATURELLE

LA RÉSERVE NATURELLE DES CONTAMINES-MONTJOIE, CRÉATRICE DE SÉJOURS NATURE



Faire découvrir le milieu naturel qui nous entoure, apprendre à chacun à se faire discret pour ne pas déranger

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir la réserve naturelle sous un autre angle avec des personnes de l'équipe gestionnaire, des « séjours apprenants » ont été créés à l'initiative d'Asters-CEN74, en réponse à un appel à projets de la Convention Interrégionale du Massif des Appels financé par le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement des Territoires (FNADT-CIMA). Ce dispositif cible notamment les plus jeunes, de façon à leur permettre un accès à la culture montagnarde, pas toujours dans les habitudes.

Sont ainsi proposées des sorties pour les scolaires du territoire (écoles de la CCPMB et plus, de cycle 3) mais aussi des sorties pensées en partenariat avec l'Office de Tourisme et la Commune, à destination des familles grand public, locales ou en vacances. Guidés par l'animatrice nature de la réserve naturelle et un ou une accompagnateur.trice en montagne, les groupes vivent l'itinérance en montagne pour rejoindre un refuge, la vie collective associée, ainsi que des temps d'ateliers nature, d'explications et surtout de déconnexion.

Faune, flore, milieux naturels, gestion des ressources et des déchets, compréhension de l'importance de la biodiversité et du vivant dans sa globalité, bonnes pratiques et métiers en montagne, ... divers sujets sont abordés pour mieux connaître nos paysages exceptionnels !

Dates des prochains séjours :

- ➔ « Destination montagne en famille », itinérance au cœur de la réserve naturelle avec nuits en refuge (avec une animatrice nature et un.e AMM)
- ➔ « La nuit au grand jour, sous 1001 étoiles ! » : du vendredi 27 au dimanche 29 septembre
- ➔ « L'eau en montagne, ressource précieuse » : du samedi 19 au lundi 21 octobre !

Retrouvez plus d'informations et réservez sur <https://reservation.lescontamines.com/activites-loisirs.html>

UN PARTENARIAT ENTRE LA RÉSERVE NATURELLE ET LA COMMUNE PERMET D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ÉCOVOLONTAIRES

Faire découvrir le milieu naturel qui nous entoure, apprendre à chacun à se faire discret pour ne pas déranger la faune sauvage, présenter et faire respecter le travail des alpagistes et des bergers, expliquer comment se comporter auprès des chiens de protection des troupeaux... Voici le quotidien des écovolontaires accueillis cet été au village. Nos deux binômes, Agnès et Léna et juillet, Marie et Noé en août, se mobilisent bénévolement pour faire de la médiation et sensibiliser le plus grand nombre à la beauté et à la fragilité de ces milieux naturels qui nous entourent.

Logés par la Commune des Contamines-Montjoie, formés et accompagnés au quotidien par l'équipe de la réserve naturelle, en lien régulier avec l'équipe d'accueil de l'Office de Tourisme, nos éco-volontaires seront ravis de partager avec vous un moment sur les sentiers !

RAPPEL DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS ENTRÉES EN VIGUEUR À L'ÉTÉ 2024

La réserve naturelle des Contamines-Montjoie, havre de paix et berceau de biodiversité, est un écosystème fragile qu'il convient de protéger. Face à une fréquentation croissante et ses impacts préoccupants, la municipalité des Contamines-Montjoie et Asters, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie, unissent leurs efforts pour préserver l'intégrité de cet espace préservé.

Rappel des principales réglementations entrées en vigueur cet été :

- Les poubelles anciennement mises à disposition le long du GR5 sur le territoire de la Réserve naturelle des Contamines ont été supprimées. Les randonneurs sont dorénavant invités à conserver leurs déchets avec eux jusqu'aux points de collecte et de tri plus importants, conservés dans les vallées des Contamines (parking de Notre-Dame de la Gorge) et des Chapieux.
- le bivouac aux lacs Jovet et au Plan Jovet est strictement interdit du 1er juillet au 31 août 2024. La baignade est, elle, interdite aux randonneurs et aux animaux de compagnie tout au long de l'année.



NOS ALPAGISTES, ACTEURS INCONTOURNABLES

DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE

Faire fructifier la coopération avec les alpagistes présents sur la commune des Contamines est l'une des priorités de cette mandature. Une démarche fondamentale notamment dans le cadre de la protection de notre environnement.

En effet, grâce à leur activité, les milieux ne se referment pas et la biodiversité bénéficie de prairies avec une flore très diversifiée (l'embroussaillage est un facteur de diminution de la biodiversité) et des paysages ouverts.

Grâce à leur activité, nous disposons de produits de la ferme en circuit court, ce qui implique directement une diminution de la production de CO2.

Grâce à leur activité, l'accès à l'eau, et par conséquent sa préservation, est une priorité qui implique tout un système de captage et de stockage de nos sources, système qui sera primordial dans les années à venir où l'eau pourrait être une denrée rare pour les générations futures.

C'est pourquoi notre municipalité a décidé d'engager des moyens de taille pour soutenir nos alpagistes et faire perdurer leur activité :

2021 : pose de panneaux solaires à l'alpage communal de Tierces (bovins) ;

2022 : mise en place d'une salle d'eau et d'un chauffe-eau à l'alpage communal de Tierces et rénovation de l'annexe, en état de délabrement, garantissant une surface de stockage conséquente ;

2024 : rénovation du chemin rural accédant à l'alpage communal de la Combe (ovins) ;

2024 : amélioration de l'habitat du chalet de berger de l'alpage communal de Jovet (ovins) ;

2024 : installation d'un chalet de berger à l'alpage communal de Pré Conduit pour faire face à la prédation (ovins) ;

2024 : mise en enclos de 3 zones humides en collaboration avec le locataire de l'alpage communal des Prés, pour préserver la population aquatique de ces zones.



Deux projets sont imaginés pour prolonger cet engagement en 2025 :

- rénovation de la ferme communale des Besoëns pour l'alpage communal du même nom (bovins)
- installation d'un chalet de Berger à l'alpage communal des Cavets pour faire face à la prédation (ovins)

Pour tous ces travaux la mairie est allée chercher des subventions auprès du Département de Haute-Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe. Ces travaux ont donc bénéficié de 60 à 80% d'aides financières. Nous remercions la Société d'économie alpestre (SEA), soutien précieux dans ces démarches (voir les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la mairie pour plus de détails).

Gaëlle Blanchard,
élue à l'agriculture et à l'environnement, en charge des projets cités ci-dessus



RAPPEL DES RÈGLES DE BONNE CONDUITE EN ALPAGE

Parallèlement à ces projets, nous travaillons avec la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) pour toujours mieux partager la montagne, notamment au travers de la sensibilisation aux bonnes pratiques face aux chiens de protection.

Rappel de quelques règles :

- ➔ Tenez votre chien en laisse pour ne pas déranger les troupeaux
- ➔ À proximité des alpage ovins (moutons), évitez les promenades avec les chiens qui sont vus comme des dangers par les patous. Seuls 5 km sont concernés sur les 120 km de chemins de randonnée aux Contamines. Il s'agit de l'alpage sous la Combe et l'alpage Jovet (plus de renseignements à l'Office de Tourisme)
- ➔ Restez sur les sentiers, quand vous marchez sur l'herbe vous marchez dans l'assiette des troupeaux
- ➔ Respectez les horaires de circulation dans les alpages (avant 9h ou après 18h pour juillet août hors réserve naturelle / en réserve naturelle circulation autorisée uniquement aux ayants droits) les chemins carrossables sont des outils de travail pour les professionnels
- ➔ Respectez les chalets d'alpage qui sont des espaces de vie privés pour les professionnels
- ➔ Refermez les clôtures après votre passage

Nous rappelons que le lac de Roselette fait partie d'un alpage privé, et représente un réservoir d'eau pour le troupeau de l'alpagiste locataire. Nous demandons donc aux randonneurs de respecter ce lieu qui n'est pas une aire de camping, et pourrait faire l'objet d'une réglementation en cas d'incivilités répétées.



GESTION FORESTIÈRE

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT PRIVÉE DANS NOTRE COMMUNE



Une Association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) a été créée en mars 2021 pour relancer l'exploitation forestière de la forêt privée. Elle permet aux propriétaires privés de parcelles forestières de se regrouper pour exploiter ensemble leurs parcelles.

L'association est animée par un bureau composé de bénévoles, David Mermoud, René Bouvier, Bruno Mattel, Philippe Chavanne et moi-même. Nous avons plaisir à travailler ensemble pour faire avancer les choses, même si ce n'est pas facile : la forêt privée, ce sont des parcelles très morcelées, dispersées, dont il est souvent difficile d'identifier et donc de joindre les propriétaires, le cadastre n'étant pas toujours à jour. Ces propriétaires sont souvent nombreux à cause des indivisions, ils peuvent habiter très loin des Contamines, parfois ils ignorent qu'ils sont propriétaires, et il arrive qu'ils ne nous répondent pas quand nous les consultons. Et pourtant, on ne peut rien faire sans leur accord écrit. Tout cela représente donc un travail tatillon, long, pas gratifiant, mais incontournable si on veut avancer.

Le bureau est aidé par le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière). Samuel Beghin participe à toutes nos réunions, et nous l'en remercions. Nous nous faisons assister aussi par un professionnel de l'exploitation forestière, Benjamin Richard, qui interviendra pour établir les conditions économiques de

l'exploitation d'un secteur de forêt, et pour en assurer la gestion si cette l'exploitation est engagée. Benjamin Richard doit aussi nous aider à établir un Plan Simple de Gestion de la forêt privée, qui est une condition préalable pour obtenir des subventions.

Notre supplique auprès des propriétaires de parcelles de forêt est très simple : adhérez à l'ASLGF (contact : David Mermoud, dmermoud@hotmail.com), cela nous facilitera grandement la tâche ! Si vous n'êtes pas intéressés par la gestion de vos parcelles, proposez à la commune de vous les racheter, nous avons un budget pour cela.

Le contexte dans lequel nous travaillons est catastrophique : la forêt souffre du réchauffement climatique, de la sécheresse, elle est malade (bostryche), l'exploitation forestière a du mal à repartir, c'est une industrie sinistrée en France, en témoigne le fait que depuis 2020, l'ONF n'a pas pu identifier un cabliste pour exploiter la forêt sur la Cote du Plane. Nous avons alerté les autorités sur ce sujet, nous avons provoqué une réunion, le 25 septembre dernier, avec l'ONF, avec Asters, avec le CNPF, pour évoquer le développement du bostryche et ses conséquences : les arbres qui sèchent sur pied, le risque d'accidents qui en résultent, le risque d'incendie, le risque de ravinement des pentes. Nous avons été très déçus de l'impact de cette réunion qui a été un déni de réalité. Notre proposition était de faire un schéma de dessertes forestières qui pourraient ou devraient être largement subventionnées, pour permettre un meilleur entretien des forêts, couper et sortir les bois malades. En gros, on nous a dit « on ne peut rien faire pour lutter contre le bostryche, la situation n'est pas encore dramatique, attendons... » Tout cela n'est ni rassurant, ni satisfaisant.

Revenons à notre association. Nous nous focalisons sur l'exploitation forestière de deux secteurs :

- Le secteur du Crey et de Maison Neuve, où nous pourrions utiliser une voie communale existante à partir de laquelle nous voudrions développer un réseau de dessertes forestières. Le lancement de ce projet d'exploitation nécessite d'aménager certains virages du chemin du Crey pour permettre le transport du bois. Puis viendra le temps des prises de contact avec les propriétaires des parcelles concernées par l'exploitation ce qui, comme il a déjà été dit, est long et compliqué. C'est Philippe Chavanne qui porte ce projet (ph.chavanne@orange.fr). On espère pouvoir réaliser cette exploitation début 2025.

- Le secteur des Tornets, avec la prolongation de la voie forestière existante qui part du Mollieux. René Bouvier, qui porte le projet (ren.bouvier@free.fr), a écrit à tous les propriétaires concernés pour solliciter leur acceptation que la piste forestière traverse leur(s) parcelle(s). Nous attendons leurs réponses. Si nous obtenons cet accord, il faudra déposer un dossier de subvention pour financer la construction de la piste forestière. Puis enfin contacter les propriétaires concernés par l'exploitation forestière (de part et d'autre de la piste) avant de lancer l'exploitation. C'est un projet pour 2025-26, en espérant que nous pourrions bénéficier de l'expérience du projet précédent.



Il existe aussi un projet sur La Rollaz, constitué essentiellement de forêts communales, donc projet mené par l'ONF ; nous essayons de nous y raccrocher pour les parcelles privées qui se situent du côté de Nant-Barrant et la Laya ; cette exploitation suppose le doublement du pont romain par un pont provisoire, qui devra faire l'objet d'un dossier de subvention. Bruno Mattel porte ce projet (bb.mattel-loc@wanadoo.fr). Je doute que le projet puisse se réaliser avant 2026.

Je voudrais aussi signaler que l'ASLGF a un budget pour replanter des arbres sur les secteurs qui auront été exploités.

Je voudrais aussi signaler 2 projets qui ne sont pas portés par notre association mais qui auront un impact sur l'exploitation forestière :

- Un avant-projet a été lancé avec une chaudière de 900kW environ, fonctionnant au bois déchiqueté qui serait située sur le parking de l'école, et qui alimenterait l'école, l'espace animation, la mairie, les copropriétés Savoy, Faucigny et Bionnassay et le futur aménagement du centre-village. La commune a donné son feu vert de principe au projet, la demande de PC devrait être déposée cet été. Le projet est porté et financé par le Syane. Évidemment ces réseaux de chaleur n'ont d'intérêt que si les copeaux de bois sont produits dans des filières locales.

- Une convention a été signée avec un concessionnaire pour un aménagement hydroélectrique, dit du Haut Bonnant, avec une prise d'eau à Nant-Barrant, et une centrale de 1MW près de ND de la Gorge. La conduite forcée serait en rive gauche ce qui permettrait, si le projet se réalise, un désengorgement de la voie romaine, puisqu'un cheminement serait prévu le long de la conduite. Mais nous en sommes encore loin parce que les démarches administratives prendront des années avant un éventuel feu vert.

Michel Bouvard,
Président de l'ASLGF des Contamines Montjoie



ÉTAT CIVIL

De mai à juillet 2024

NAISSANCES

11 mai : **DE COSTER Elii**, fils de DE COSTER Olivier et VERSCHUUREN Clara

MARIAGES

1^{er} juin : **BLIN Olivier et SAMYN Caroline**
15 juin : **MARTINATTO Denis et FONTENAY Maryne**
13 juillet : **MONTANER Victor et RIVIERE Estelle**



DÉCÈS

28 mai : **ROCH-DUPLAND Robert**, 85 ans
20 juin : **ROSSET Pascal**, 56 ans

HOMMAGE À PIERRE MERMOUD, ENFANT DES CONTAMINES



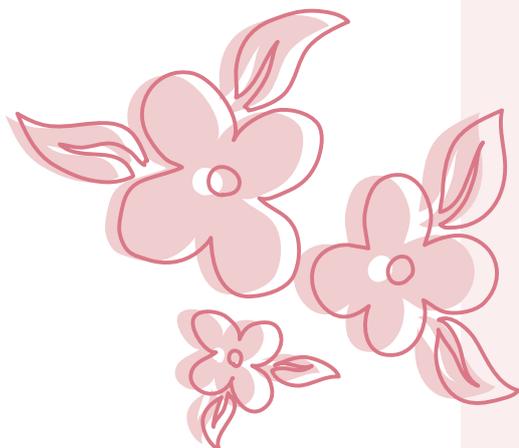
C'est avec tristesse que l'on a appris le décès de Pierre Mermoud. Pierre (ci-contre en blanc, au centre de la photo) était un contaminard pure souche. Il était le cinquième d'une fratrie de 10 enfants, élevés dans des valeurs de travail, de droiture et de respect. Pierre a d'abord mis ses compétences au service de l'ESF en prenant sa direction de 1966 à 1972. Les anciens évoquent toujours la rigueur « du temps de Pierre » ce qui signifiait,

ponctualité, politesse, professionnalisme et une exigence sans faille.

Pierre s'est également beaucoup impliqué dans la vie du ski club en organisant notamment des compétitions internationales. Sa convivialité et son sens de l'humour l'ont conduit à être à l'origine de la fête des moniteurs et des sorties de fin de saison.

Bien qu'éloigné des Contamines pour d'autres activités professionnelles, il revenait souvent au pays pour y rencontrer ses amis fidèles et s'informer de la vie de son village.

A son épouse Danièle, ses enfants Nicolas et Virginie, nous présentons nos sincères condoléances.





Mairie des Contamines-Montjoie

4, route de Notre-Dame de la Gorge - 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE
www.mairie-lescontamines.com
04 50 47 00 20